

Armenia

ARTO



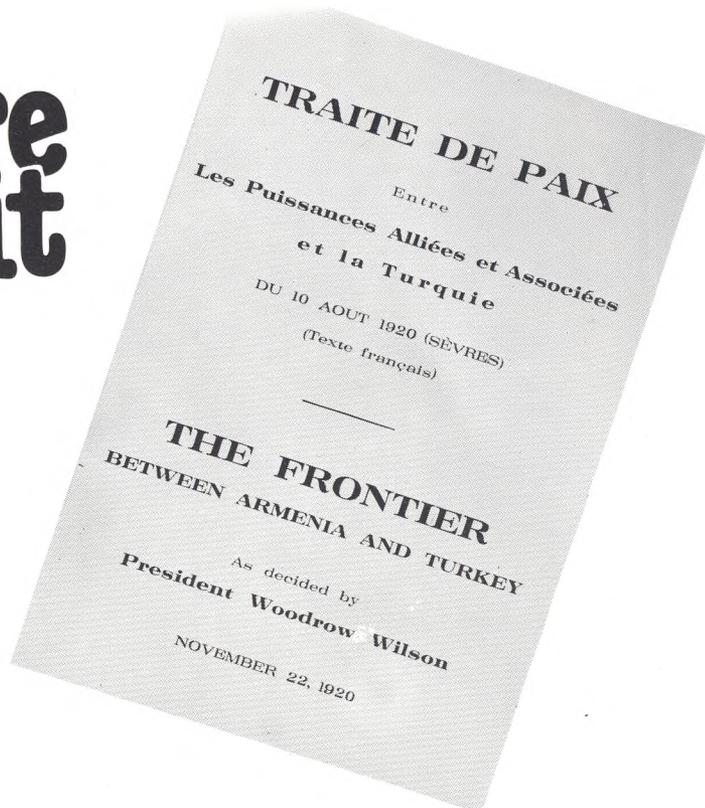
N° 39

NOVEMBRE
1978

8 F

Fonds A.R.A.M

notre droit



Notre couverture :
« Le Penseur » 1965

LE TRAITE

Le 22 Novembre 1920, le Président des Etats-Unis d'Amérique, Woodrow WILSON rendait sa sentence arbitrale sur le tracé des frontières arméno-turques, conformément à l'article 89 du traité de Sèvres signé le 10 août 1920 dans le salon d'honneur de la Manufacture de Sèvres. Avedis Aharonian signait au nom de l'Arménie déjà reconnue indépendante **de facto**. Par ce traité, l'Arménie était reconnue **de jure** par son article 88.

Art.88 : La Turquie déclare reconnaître comme l'ont déjà fait les puissances alliées, l'Arménie comme un état libre et indépendant

Art.89 : La Turquie et l'Arménie ainsi que les autres Hautes Parties contractantes conviennent de soumettre à l'arbitrage du Président des Etats-Unis d'Amérique la détermination de la frontière entre la Turquie et l'Arménie dans les Vilayets d'Erzeroum, Trebizonde, Van et Bitlis et d'accepter sa décision ainsi que toutes dispositions qu'il pourra prescrire relativement à la démilitarisation de tout territoire ottoman adjacent.

Et la carte fut dressée sur laquelle la signature du Président des Etats-Unis W.Wilson vint confirmer la validité du tracé de ces frontières.

Novembre 1978 : Cinquante huit années déjà couvrent ce traité qui est toujours applicable de l'avis des plus grands juristes en droit international, tel celui du professeur P. Geouffre de la Pradelle (1) dont le père prit part, en expert, aux travaux de la Conférence des Préliminaires de Paix 1918-1919.

« J'affirme dans une pleine indépendance de réflexion et d'expression que les traités de Sèvres, non appliqués, présentent une valeur de référence et de soutien incontestable pour la cause arménienne, lorsqu'elle

(1) Professeur honoraire de la Faculté de Droit d'Aix, ancien directeur de l'Institut de Droit International, Président du Comité scientifique de l'Institut International de Droit Humanitaire de San Remo.

Fonds A.R.A.M

armenia

Fondateur 1^{re} série :
André GUIRONNET
Fondateur 2^{re} série :
M.E.L.C.A. (Mouvement
pour l'Enseignement de
la Langue et de la
Culture Arménienne)
Association régie
par la loi de 1901
Bouches-du-Rhône
N° 4.943

Président :
Jean KABRIELIAN

Directeur de
la publication :
Ohan HEKIMIAN

IMPRIMERIE J. ARAKEL
103, Av. Roger Salengro
13003 Marseille

ABONNEMENTS :
2, place de Gueydan
13120 Gardanne
Tél. : 58.30.30 - 62.49.46
Pour un an :
70 F (10 numéros)
90 F (étranger)

C.C.P. 1166-59 T
Marseille
Commission paritaire
CPPAP 59 929

Maquette :
Roger COMBE

Article 88

La Turquie déclare reconnaître, comme l'ont déjà fait les Puissances alliées, l'Arménie comme un Etat libre et indépendant.

ARTICLE 89

La Turquie et l'Arménie ainsi que les autres Hautes Parties contractantes conviennent de soumettre à l'arbitrage du Président des Etats-Unis d'Amérique la détermination de la frontière entre la Turquie et l'Arménie dans les vilayets d'Erzeroum, Trébizonde, Van et Bitlis et d'accepter sa décision ainsi que toutes dispositions qu'il pourra prescrire relativement à l'accès de l'Arménie à la mer et relativement à la démilitarisation de tout territoire ottoman adjacent à ladite frontière.

ARTICLE 90

Au cas où la fixation de la frontière, en vertu de l'article 89, impliquera le transfert à l'Arménie de tout ou partie du territoire desdits vilayets, la Turquie déclare dès à présent renoncer, à dater de la décision, à tous droits et titres sur le territoire transféré. Les dispositions du présent

Traité, applicables aux territoires détachés de la Turquie, seront, dès ce moment, applicables à ce territoire.

La proportion et la nature des charges financières de la Turquie, que l'Arménie aura à supporter, ou des droits dont elle pourra se prévaloir, en raison du territoire placé sous sa souveraineté, seront fixées conformément aux articles 241 à 244, Partie VIII (Clauses financières), du présent traité.

Des conventions ultérieures régleront, s'il est nécessaire, toutes questions, qui ne seraient pas réglées par le présent Traité et que pourrait faire naître le transfert dudit territoire.

Article 91

Si une portion du territoire visé à l'article 89 est transférée à l'Arménie, une Commission de délimitation, dont la composition sera ultérieurement fixée, sera constituée, dans les trois mois de la décision prévue audit article, en vue de tracer sur place la frontière entre l'Arménie et la Turquie telle qu'elle résultera de ladite décision.

Article 92

Les frontières de l'Arménie avec l'Azerbaïdjan et la Georgie respectivement seront déterminées d'un commun accord par les Etats intéressés.

Si, dans l'un ou l'autre cas, les Etats intéressés n'ont pu parvenir, lorsque la décision prévue à l'article 89 sera rendue, à déterminer d'un commun accord leur frontière, celle-ci sera déterminée par les Principales Puissances alliées, auxquelles il appartiendra également de pourvoir à son tracé sur place.

Article 93

L'Arménie, accepte, en agréant l'insertion dans un Traité avec les Principales Puissances Alliées, les dispositions que ces Puissances jugeront nécessaires pour protéger en Arménie les intérêts des habitants qui diffèrent de la majorité de la population par la race, la langue ou la religion.

L'Arménie agrée également l'insertion dans un Traité avec les Principales Puissances alliées des dispositions que ces Puissances jugeront nécessaires pour protéger la liberté du transit équitable pour le commerce des autres nations.

DE SÈVRES (10 Août 1920)



Première représentation arménienne - 1919 à Paris

affirme l'actualité permanente de la question arménienne et qu'elle envisage l'éventualité d'une restitution territoriale au nombre des moyens de solution susceptibles de lui être apportés.

A Sèvres, le 10 août 1920, dans la même journée, l'Arménie reçoit de la part des puissances alliées et de la Turquie, la reconnaissance, à portée définitive, de sa qualité d'Etat indépendant. Aucun des états créés - comme la Tchecoslovaquie - ou ressuscités - comme la Pologne - dans le règlement de la Paix et les traités qui ont mis fin à la première guerre mondiale, n'a fait l'objet d'une reconnaissance, ou constatation d'existence, aussi nette et parfaite.

D'une part, l'Arménie est appelée à signer le Traité de paix entre les puissances alliées et associées à la Turquie.

Elle figure en premier, suivant l'ordre alphabétique du protocole diplomatique, dans l'énumération des puissances associées.

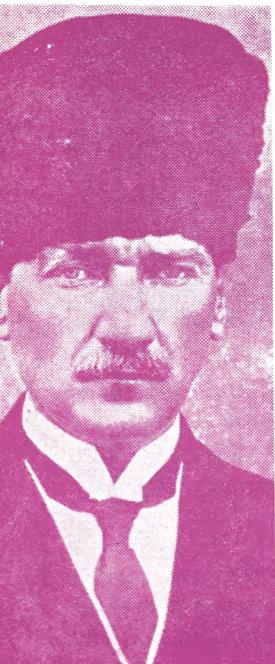
D'autre part, elle accepte et signe à titre principal, le traité entre les principales puissances alliées et l'Arménie, qui l'engage à respecter sur les territoires qui lui sont attribués les droits des minorités. La reconnaissance d'Etat que proclame le traité de paix est conforme à la règle fondamentale que la doctrine, dite traditionnelle, n'a cessé de soutenir.



Les 4 grands à Versailles (de gauche à droite)
 LLOYD George (Angleterre)
 ORLANDO (Italie)
 Georges CLEMENCEAU (France)
 Woodrow Wilson (Etats-Unis)



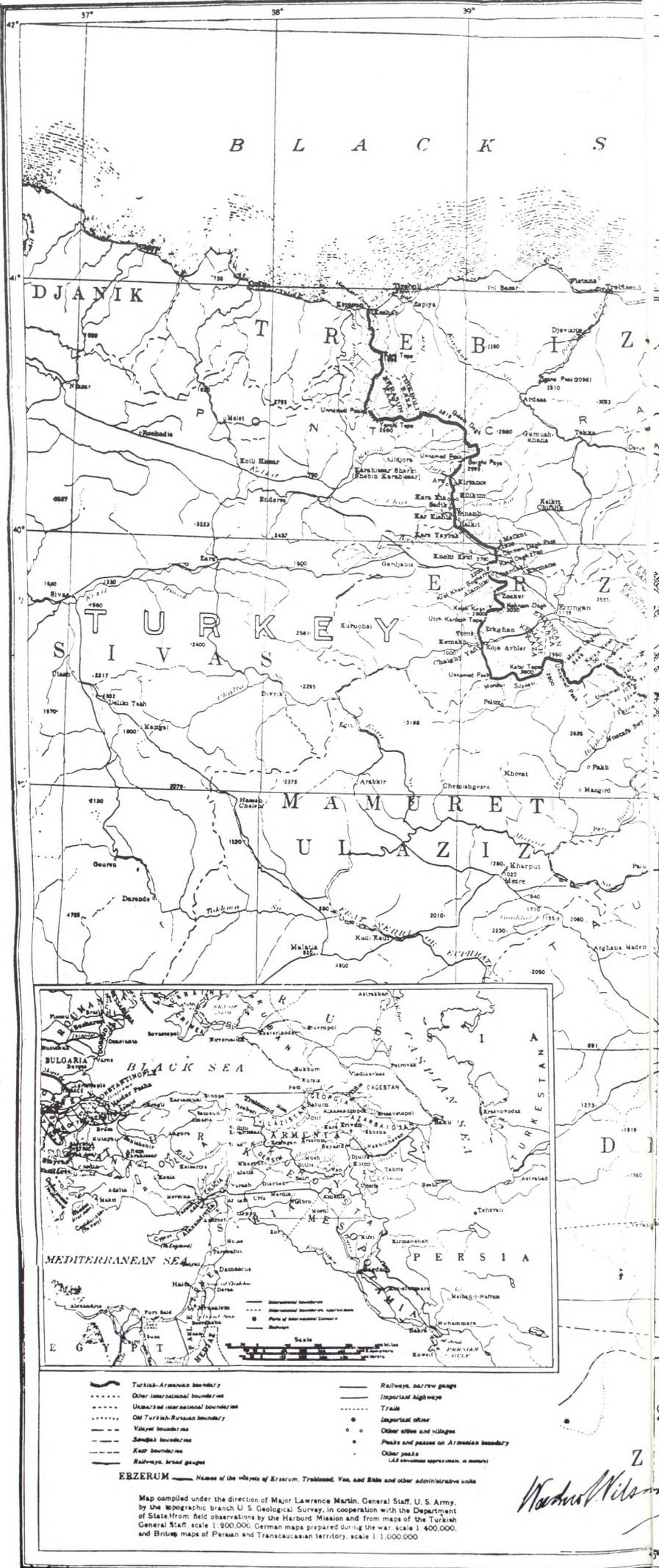
AHARONIAN



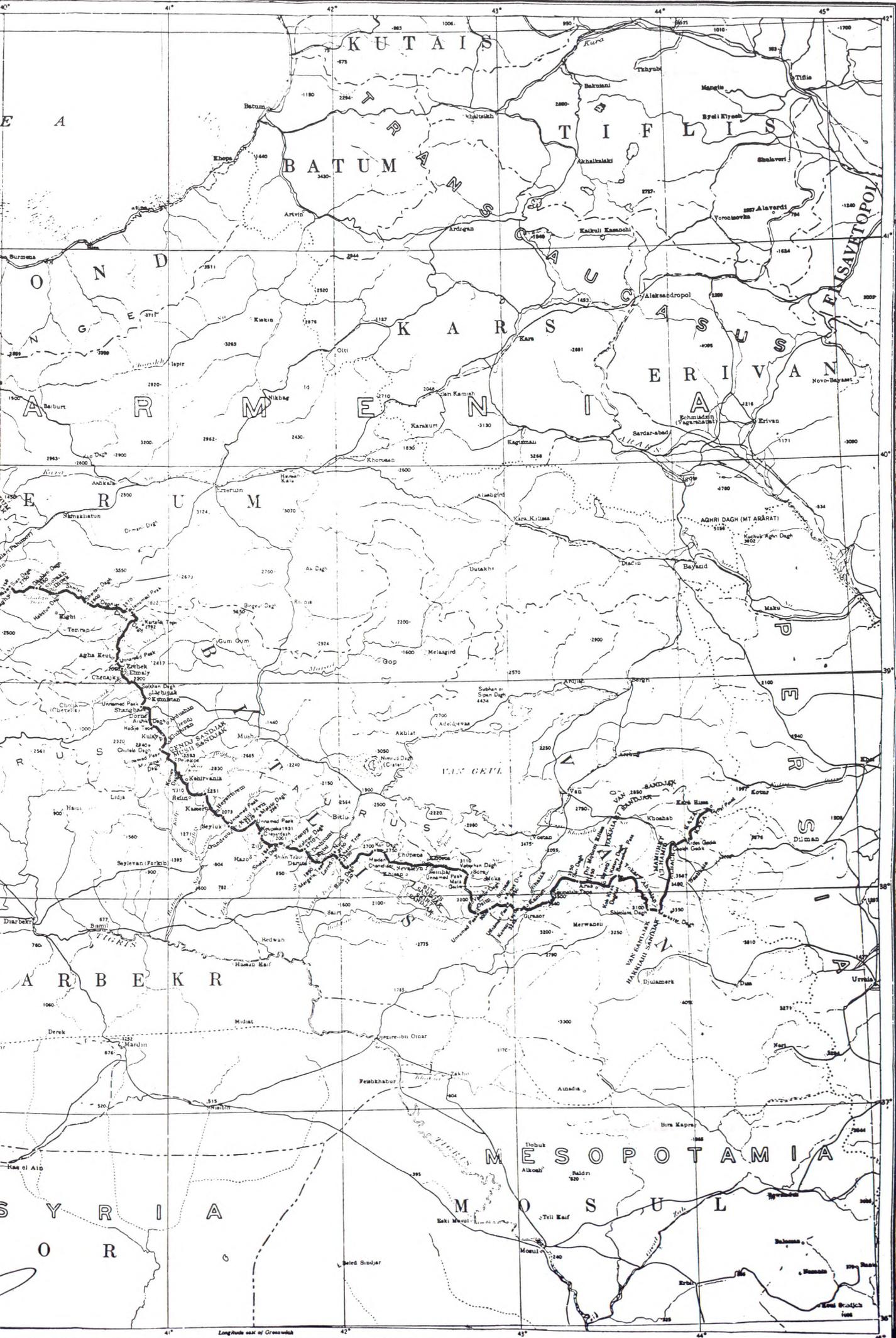
Mustapha Kemal

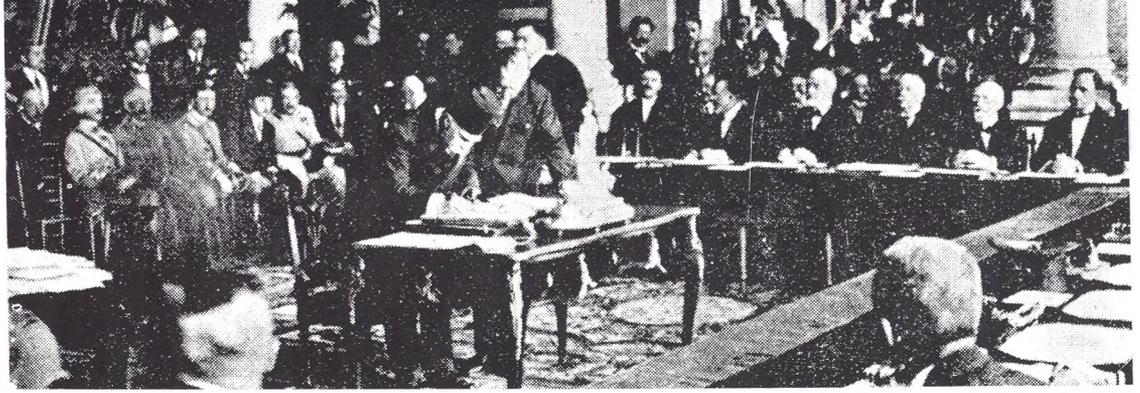


Kazim Kara Bekir



Woodrow Wilson





Signature du traité
de Sèvres
(Représentant turc)

La reconnaissance constate, elle ne crée pas. L'Article 88 du Traité le précise : «La Turquie déclare reconnaître, comme l'ont déjà fait les puissances alliées, l'Arménie comme un Etat libre et indépendant». Complété par l'arbitrage, prévu au traité de paix, du président des U.S.A. Woodrow Wilson, qui rend effectivement sa sentence le 20 Novembre 1920 (quelques jours avant la création de la République d'Arménie Soviétique), le statut international de l'Arménie est, à partir de ce jour, très régulièrement fondé en titre.

Trois ans plus tard, à Lausanne, les mêmes alliés, auxquels s'adjoint comme partie contractante les U.S.A. vont cependant prétendre régler avec la Turquie nouvelle, une nouvelle paix en l'absence de l'Arménie, cyniquement écartée de la conclusion du Traité de 1923 par la Conférence qui porte le titre insolite et révélateur de «Conférence de Lausanne sur les affaires du Proche Orient».

Le contraste est, dans l'histoire des traités, sans précédent. Nous sommes en présence d'un acte qui a pour objet de détruire un premier instrument et qui est fait à la sauvette, sans que ses auteurs aient le courage d'annoncer même leur intention de révision.

Le génocide humain systématique et opérationnel de 1915, préparé et exécuté par la Turquie sur la population arménienne de son territoire, est ici complété par un véritable génocide politique, dont les puissances alliées de l'époque portent devant l'histoire la responsabilité (...)

Entre Sèvres et Lausanne, il n'est pas, en application du droit international, des traités de situation de conflit, ces parties contractantes n'étant pas les mêmes en 1920 et 1923 (...)

Délibérément et cyniquement oubliés, les traités de Sèvres n'ont pas été abrogés. L'impossibilité, en technique juridique, de confronter Sèvres et Lausanne dans un contentieux d'annulation qui serait ouvert au titre d'un problème de conflit joue en faveur de la cause.

La question arménienne demeure ouverte sans qu'on puisse, en droit, prétendre qu'elle a été close par la vertu d'une norme de conflit qu'illustre l'adage «lex posterior derogat priori».

Les clauses arméniennes de Sèvres sont classées en lacune, pour une application différée, un peu comme les revendications des Puissances sur l'Antarctique, depuis le traité de décembre 1952.

L'Arménie voyait dans ce traité la concrétisation des promesses faites par les puissances alliées victorieuses et l'aube d'une ère nouvelle pleine d'espérances.

Hélas ! Le traité ne fut jamais appliqué.

«Le moment semblait maintenant venu où les Arméniens allaient recevoir justice et leur droit de vivre en paix dans le foyer de leur race. Ceux qui avaient été leurs persécuteurs et leurs tyrans étaient abattus par la guerre ou la révolution. Les grandes puissances triomphantes

étaient leurs alliées et allaient assurer que justice soit faite. Il paraissait vraiment inconcevable que les cinq grandes puissances alliées ne soient pas en état de faire exécuter leur volonté. Et pourtant, c'est ce qui arriva. Car lorsque les vainqueurs à la conférence de Paris en arrivèrent à la question arménienne leur unité était dissoute, leurs armées démobilisées et leurs résolutions n'avaient pas plus de poids que des mots vides.»

(Wiston Churchill)

Pourtant Wilson défenseur de la cause arménienne ne ménage point ses efforts pour faire accepter par son sénat un mandat sur l'Arménie. Il n'y réussit pas car un concours de malheureuses circonstances vinrent modifier le cours des événements.

L'Armistice de Moudros (31 oct. 1918) n'avait pas prévu le désarmement de l'armée turque. Cet armistice était signé par l'Angleterre au nom des alliés. Comment a-t-elle pu oublier cette garantie, alors que tout au long de son histoire elle nous apparaît comme une nation expérimentée dans les clauses précises et sûres de traités

L'omission de cette garantie permit au général Kiazim Kara Bekir, avec le général Moustapha Kemal, de mettre en place un gouvernement dissident qui refusa le traité de Sèvres et continua la guerre.

De plus, ce gouvernement s'était assuré la non intervention de la Russie devenue soviétique par sa révolution de 1917, et des alliés qui en Europe ne s'intéressaient déjà plus à l'Arménie.

L'Arménie se trouvant seule et attaquée de tous côtés, malgré les combats héroïques, ne put contenir les forces turques, qui entrèrent à Kars et Alexandropol.

Il y eut alors la paix du 2 Décembre 1920 et plus tard le traité de Lausanne le 24 Juillet 1923 où l'Arménie était absente. Ce qui fit dire à W. Churchill :

«Les armées alliées avaient déposé en 1918 la victoire complète et absolue sur la Turquie sur la table de la Conférence de la Paix, mais en quatre ans les bavards avaient laissé cette victoire se transformer en une défaite».

Aujourd'hui ce traité semble se diriger vers l'oubli, par notre impuissance et notre indifférence, au grand bénéfice des «débiteurs».

Puisque ce traité est toujours juridiquement valable, essayons de le conserver comme un des moyens pacifiques parmi ceux que nous pourrions rassembler dans une action de défense de notre droit, devant les instances internationales.

C'est à nous de regrouper toutes nos forces qui nous permettront de former une équipe de juristes compétents chargés de cette mission.

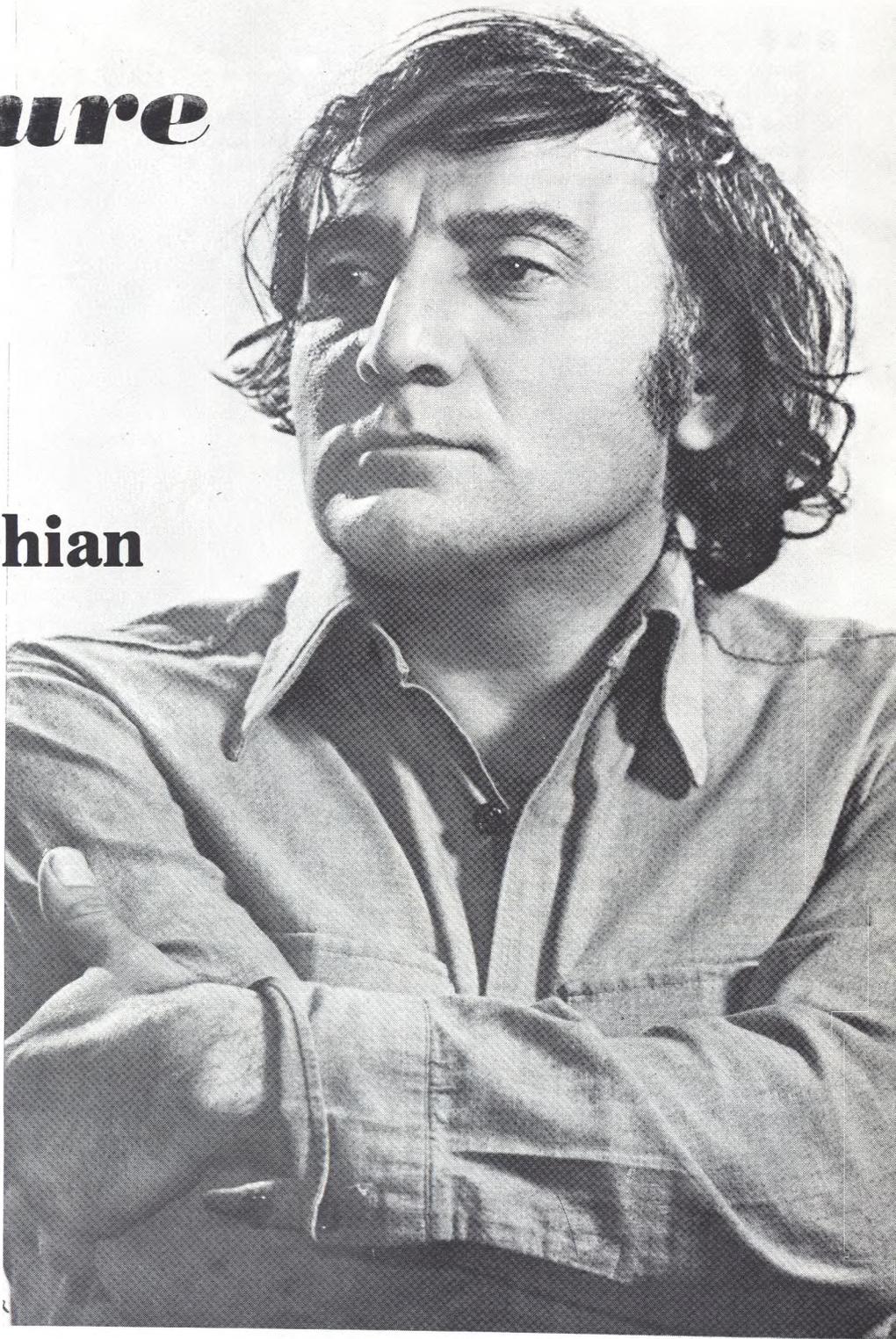
Nous n'avons rien à perdre et tout à gagner.

Jean Kabrielian

sculpture

Arto Tchakmaktchian

**connu
dans le monde
artistique
sous le nom de
ARTO**



Né en 1933 au Caire, ARTO est considéré comme un des meilleurs sculpteurs arméniens de sa génération. Dès son jeune âge apparaît son talent exceptionnel pour le dessin et la sculpture. Ses amis racontent que pendant qu'ils jouaient dans la rue ou la cour, le jeune ARTO modelait des formes en terre glaise ou simplement dessinait sur un papier avec un crayon, choses qui étaient ses compagnons inséparables. En 1952, il termine l'Ecole des Beaux-Arts de Erévan. De 1953 à 1959, il étudie à l'Institut des

Beaux-Arts de l'Académie des Sciences d'Arménie à Erévan. Après l'obtention du Diplôme de cet Institut il collabore à l'Académie des Sciences d'Arménie, en tant que chercheur dans le domaine des arts. Durant cette période, ARTO met sur pied la Section de la Céramique Artistique de l'Institut des Beaux-Arts. De 1965 à 1970, il enseigne la sculpture et l'art graphique à l'Ecole des Beaux-Arts « Terlémezian ». d'Erévan. Parallèlement aux activités de recherches et d'enseignement, il poursuit un travail de création en tant

que sculpteur dans son atelier personnel.

Dans ses œuvres, ARTO a toujours été inspiré par la richesse sculpturale des églises arméniennes et la tradition populaire arménienne : il connaît mieux que personne toutes les sculptures qui ornent les façades et murs des églises millénaires arméniennes. Passionné par le personnage de Komitas, il en a réalisé une vingtaine de statues. Le baluchon sur le dos, cahier de dessin et crayon en main, il visite les régions

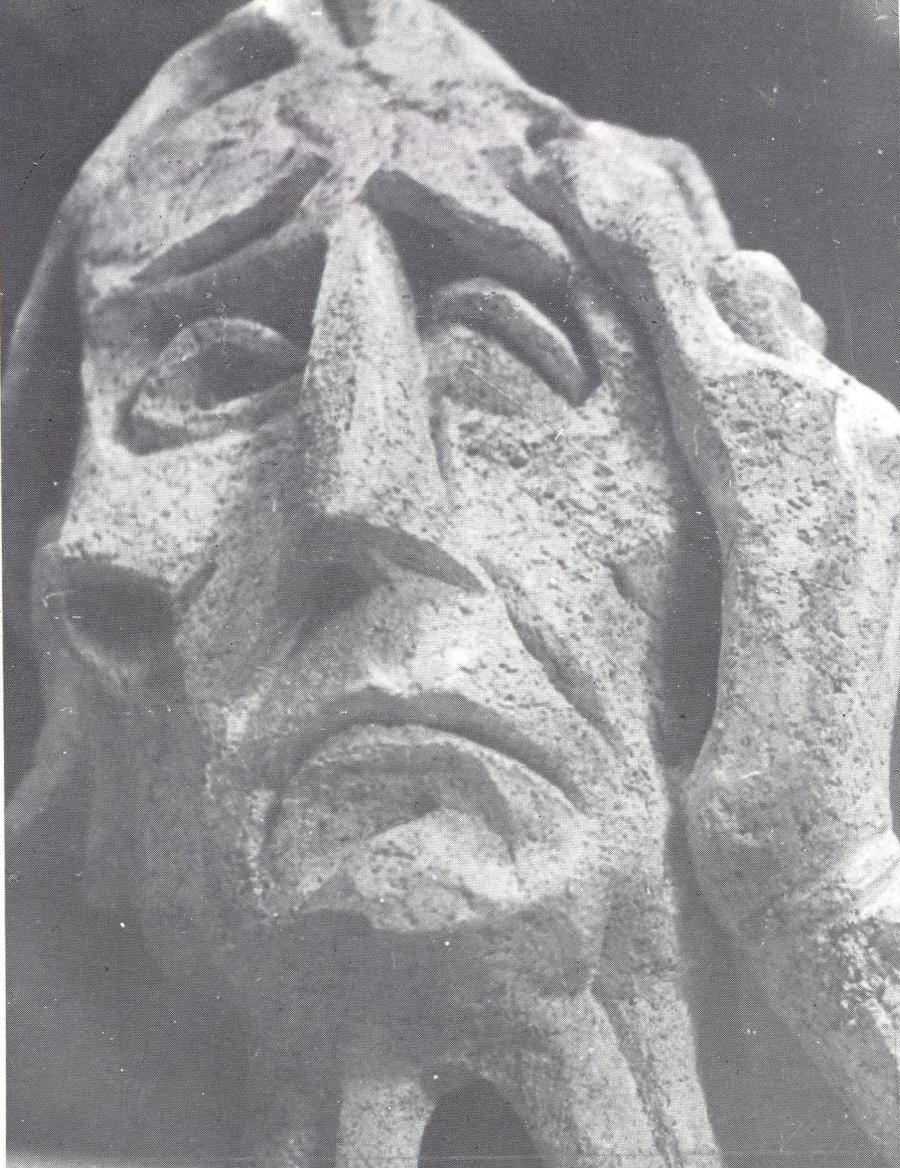
arméniennes pour étudier les vestiges de l'art arménien du moyen âge. Ses recherches le conduisent à un résultat inestimable : faire découvrir et apprécier au peuple arménien son propre héritage culturel précieux que la grande masse populaire méconnaissait.

Ces recherches ont donné comme résultat un livre intitulé «L'Art décoratif en Arménie médiévale» (Editions Aurora, Leningrad 1972) en langue française, livre contenant des photographies qui représentent les découvertes des beautés des chefs-d'œuvres de l'art médiéval arménien, choses qui ne pouvaient être conçues seulement par un grand chercheur-découvreur d'œuvres d'arts comme ARTO.

Nombreuses sont les expositions auxquelles ARTO participe : en 1962, Exposition Internationale de Prague, obtient médaille et diplôme d'honneur ; en 1968, Exposition individuelle de ses sculptures et graphiques à Sophia, Bulgarie ; la même année il reçoit la médaille d'or et le titre de Lauréat d'Etat pour ses œuvres : « La Mère » et « Le Compositeur A. Babadjanian » ; en 1970, Exposition individuelle de ses sculptures et graphiques à Leningrad, puis à Erévan ; en 1970, dans le cadre de l'Exposition de la Culture Arménienne, il expose au Louvre. Parallèlement et pendant 15 ans (de 1959 à 1974) il participe régulièrement et annuellement au Salon des Sculpteurs d'U.R.S.S. et au Salon des Sculpteurs d'Arménie.

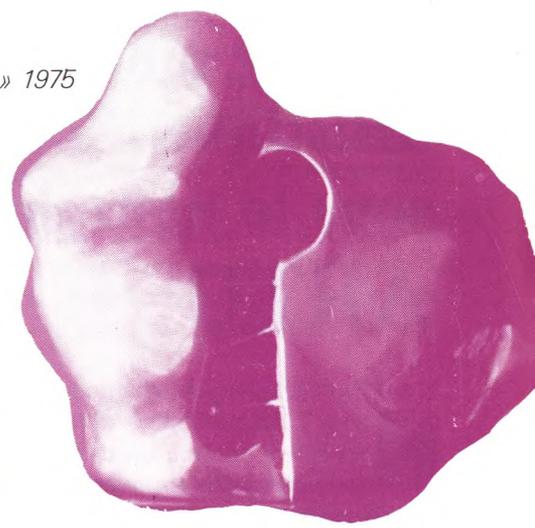
En 1975, ARTO arrive au Canada et s'installe avec sa famille à Montréal. Sa dernière exposition de sculptures et dessins a eu lieu à Oxford, en Angleterre, en novembre-décembre 1976, exposition qui eut un immense succès. Actuellement Arto prépare une nouvelle exposition qui aura lieu à New-York dans quelques mois. Ses sculptures sont monumentales, toujours liées avec la nature. Pour Arto, toutes les formes sont dans la nature. Le sculpteur, en choisissant une forme concentre en elle toutes ses pensées et en la développant, la forme retourne à la nature. Toute forme contient l'énergie. Dans une sculpture à forme simple, l'énergie demeure statique et finie, mais une sculpture aux formes multiples et interreliées possède une énergie infinie.

Robert Dermerguerian



« La Mère » 1965

« Forme n° 7 » 1975



« Figure assise » 1975

L'ART NATIONAL ET SON INFLUENCE SUR L'OEUVRE ARTISTIQUE CONTEMPORAINE

Voici un extrait d'une interview d'ARTO donnée au correspondant du journal « Baïkar » il y a quelques semaines :

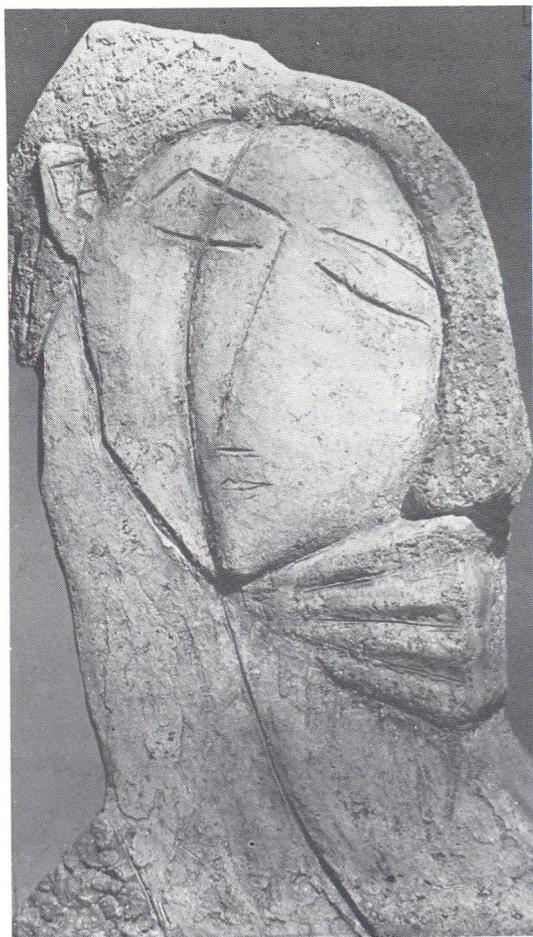
QUESTION : Vos recherches et études sur les œuvres d'art du moyen âge arménien ont-elles eu une influence sur votre art et votre création artistique en tant qu'art national ?

REPONSE : Il y a des influences, c'est certain ; mais celles-ci ne se manifestent pas sur les formes extérieures de l'œuvre. Ces influences sont spirituelles, elles se reflètent dans la composition intérieure de l'œuvre dans la conjonction de sa particularité et de son individualité, tout en rappelant toujours quelque part son lien spirituel et consanguin avec son pays et son peuple.

QUESTION : Quelle est la définition de l'art national et dans quelle mesure celui-ci a le droit de soumettre à son influence l'individualité et l'originalité de l'artiste pour autant que le véritable artiste est le produit de ses propres impulsions internes qui sont indécomposables et non sujet aux examens théoriques ?

REPONSE : Nous ne nous conformons pas à une loi, cependant il existe le national inconscient qui, comme je l'ai déjà précisé, provient, tire son origine de son intérieur même et on s'identifie, reste arménien quelque part, cela s'exprime dans son sentiment, son âme et par ce lien intérieur il se transmet dans son œuvre. C'est le fil rouge invisible qui parvient à toucher et vivre dans chaque arménien ou représentant d'une autre nation partout dans le monde et trouve son épanouis-

sement là où il devient nécessaire. Alors que le deuxième type d'art national qui est parfois conscient, veut confirmer le national contemporain en répétant le côté extérieur des formes anciennes, ce qui, pour ma part, n'est pas du tout national. Tirer parti des sculptures ornementales d'Akhtamar ne donnerait pas un art national contemporain mais bien au contraire, aboutirait à un art faux, étranger. On ne peut créer un art national en pourvoyant des costumes nationaux arméniens car l'art n'est pas une forme en soit mais bien une profondeur, un fond. L'art est une chose qui est créée par l'artiste sans convention et condition, sans revêtir d'une définition son impulsion de création et quand l'œuvre artistique est créée, le national et l'universel s'identifient dans l'essence intérieure de cette œuvre.



« Amour éternel » 1965



« La Terreur »

Hiroshima - 16 mètres de haut en ciment

Les publications d'Arto :

- 1965 - Album de ses dessins, Erévan
- 1968 - Articles dans revues d'art Arméniennes et Bulgares.
- 1969 - Album « KOMITAS », T.T. Publishing Inc. New-York
- 1970 - Catalogue de ses œuvres, Erévan
- 1972 - « L'Art Décoratif en Arménie Médiévale » (en français) Editions Aurora, Léningrad, 400 pages.
- 1974 - fascicule consacré à sa biographie et à quelques unes de ses œuvres.
- 1961 à 1975 - De nombreux articles consacrés à son art dans la presse spécialisée italienne, française, grecque, roumaine, bulgare, polonaise, tchékoslovaque, arménienne, japonaise, indienne, etc...

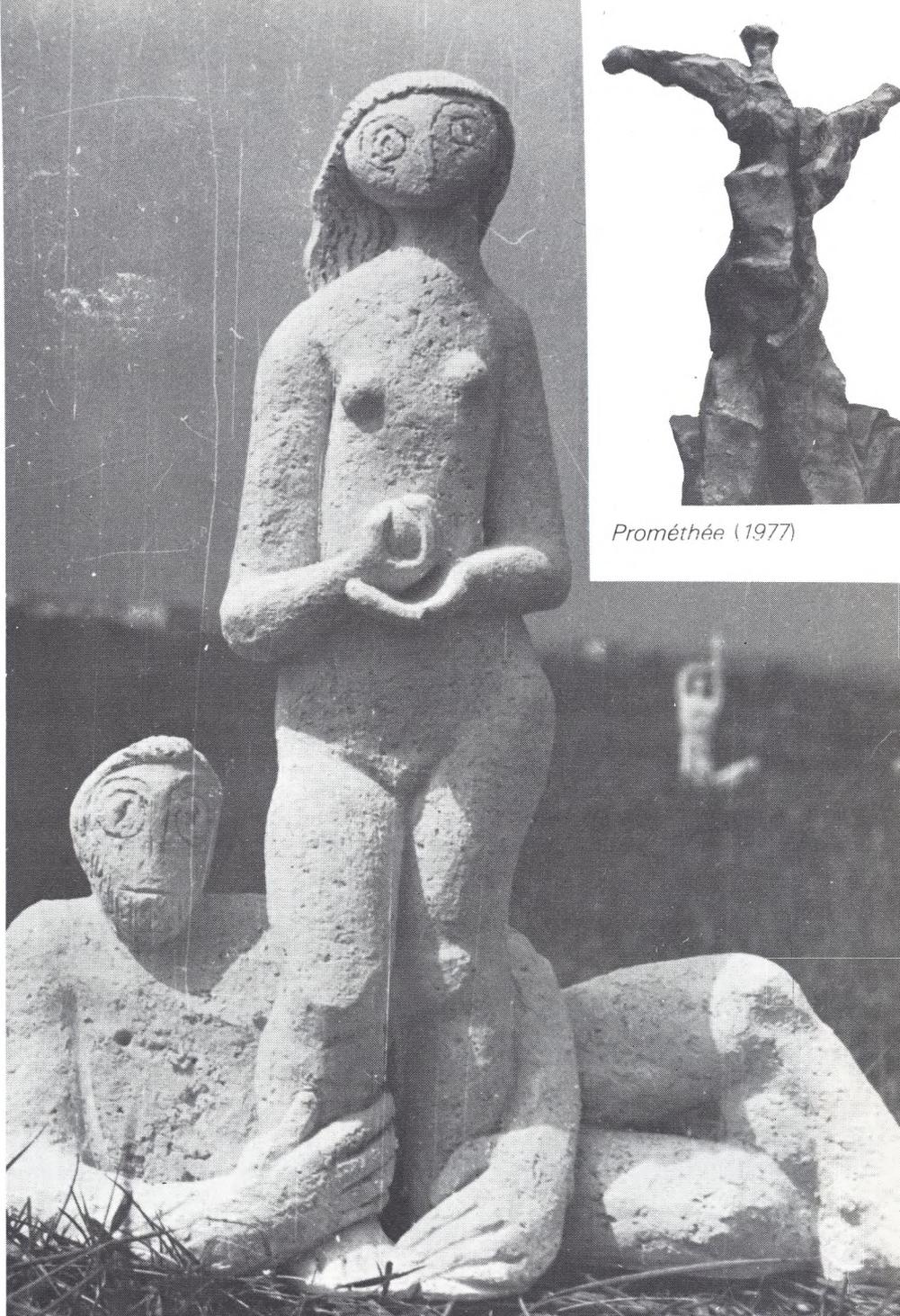
Arto Tchakmakdjian à l'Université du Québec à Montréal.

Le sculpteur de renom, Arto Tchakmakdjian, s'est vu confier par l'Université de Québec à Montréal, l'enseignement de la sculpture et de la peinture.

Arto Tchakmakdjian qui vit à Montréal, compte parmi ses œuvres un buste du grand écrivain et journaliste Hubert Aquin prématurément décédé en 1977. Ce buste se trouve exposé à la Bibliothèque Nationale de Montréal.

Oeuvres acquises par divers musées et institutions

- MUSEE TRETIAKOV, Moscou :
 - «La Mère» (buste, bronze)
 - «le Compositeur A. Babajanian» (buste, bronze)
- COMITE DE LA PAIX D'URSS :
 - «Hiroshima» (sculpture monumentale offerte à la ville de Hiroshima)
- MUSEE DES PEUPLES ORIENTAUX, Moscou :
 - «Femme étendue» (terre cuite)
 - «Echiquier» (terre cuite)
 - «Komitas» (bronze)
- MINISTERE DE LA CULTURE D'URSS :
 - «L'Écrivain K. Zarijan» (buste, bronze)
 - «Le Berger» (terre cuite)
- LA VILLE D'EREVAN :
 - «Masque» (sculpture 3 mètres)
 - «Masque» (sculpture 3 mètres)
 Exposés en plein air dans la ville d'Erevan
- MUSEE D'ART D'ARMENIE :
 - «L'architecte R. Essayan» (buste, bronze)
 - «Composition figurative» (terre cuite)
 - «Rythme» (terre cuite)
 - «Le Physicien A. Alikhanian» buste, bronze)
- MUSEE D'ART MODERNE D'EREVAN :
 - «Le linguiste Davis Hays» (buste bronze)
 - «Composition figurative» (bronze)
 - «Femme étendue» (bronze)



Prométhée (1977)

«Adam et Eve» 1964

ROMANS/S/ISERE UN EXEMPLE A SUIVRE

UNE réunion de travail très intéressante s'est tenue le dimanche 29 Octobre 1978 à Romans.

Romans, baptisée la «Capitale de la Chaussure» est une petite ville située près de Valence (Drôme). L'Isère qui la traverse et les monuments historiques qui s'y trouvent lui donnent un aspect romantique et noble. Elle compte, parmi ses quelques milliers d'habitants, 400 arméniens.

Le thème des travaux axé sur l'avenir des communautés arméniennes était présenté sous forme de 4 questions reproduites ci-dessous :

- 1°) Que signifie être arménien en 1978 en France et dans la diaspora ?
- 2°) Qu'entend-on par communauté arménienne ?
- 3°) Quels doivent être les rapports entre le membre et la communauté et la diaspora, la diaspora et l'Arménie soviétique ?
- 4°) La raison d'être de la communauté, son avenir ?

3 possibilités :

- intégration (état actuel)
- assimilation
- organisation de la diaspora pour un maintien de longue durée ? pourquoi ?

A la lecture de ces questions, quelques remarques s'imposent :

- a) l'importance des questions
- b) la prise de conscience
- c) l'inquiétude du devenir

Et pourtant, les arméniens de Romans ne se trouvent pas dans une situation différente de leurs compatriotes des autres villes. Ils sont, au contraire, en constante progression grâce au dynamisme des jeunes responsables.

La séance est ouverte par un bref exposé explicatif sur le choix du thème par le Docteur Serge Karagozian. Mais avant d'aborder l'ordre du jour, Serge Karagozian demande à Monsieur Tashdjian de faire un

bref historique sur l'évolution des arméniens de Romans et les initiatives entreprises ; il a insisté plus particulièrement, malgré les efforts déployés, sur les étapes encore à franchir.

De très nombreux points ont été soulevés et débattus dans une ambiance chaleureuse. Voici quelques exemples significatifs des points délicats débattus :

- la définition du mot «communauté» s'adapte-t-elle à la communauté arménienne ?
- les moyens de préserver la culture, la langue,
- le ras-le-bol des divisions internes,
- les moyens de multiplier les contacts, (régionaux, nationaux, internationaux),
- le problème des mariages mixtes.

Ces exemples donnent une certaine idée des débats.

La réunion a duré toute la journée avec une suspension de séance pour le déjeuner pris, simplement sur place.

En conclusion des débats, trois résolutions ont été prises :

- 1°) contribuer au développement des moyens d'information pour une meilleure connaissance.
- 2°) favoriser les contacts soit par des réunions sous des formes diverses, soit par des voyages.
- 3°) renouveler les réunions de travail.

Les participants ont été très heureux de cette réunion «Nouvelle formule», bénéfique à tous égards ; il s'est même dégagé une sorte de prise de conscience individuelle. Une expérience à renouveler très certainement.

A priori, ce qui surprend, c'est la disproportion entre les questions débattues et le lieu. Peut-être, verrons-nous un jour, jaillir les solutions de nos différents problèmes régionaux, nationaux et internationaux d'un bourg comme Romans s/Isère ? Après tout pourquoi pas ?

Ohan HEKIMIAN

Le problème de «COMMUNAUTE» n'est pas spécifiquement arménien. Nous profitons de cette occasion pour publier ci-dessous un article paru dans «Le Méridional» concernant la communauté juive, ainsi que la lettre de Monsieur Michel Poniatowski insistant plus particulièrement sur le droit de toutes les communautés à l'existence et à la différence.

Quelle communauté juive, demain ?

Le Forum intercommunautaire juif dont nous avons annoncé la tenue, il y a quelques jours, s'est déroulé, dimanche au P.L.M. Terminus. Manifestement, les vœux des organisateurs auront été comblés. Une assistance nombreuse venue de toute la région. Et surtout une assistance amplement participante.

Rappelons le thème central des débats : «Des communautés à la communauté : interrogations et perspectives» Trois articulations principales orientaient cette question : d'aujourd'hui à demain : quelle communauté ? Y-a-t-il un rôle spécifique de la communauté française ? Quel est le rôle de la communauté dans la cité ?

La séance fut ouverte par M. Julien Chiche, Président du comité régional du Fonds social juif unifié. Après lui, le professeur Lévy ouvrit les travaux proprement dits. Il précisa notamment que l'objectif de cette journée d'études était concernant le projet de communauté, de dégager des propositions d'action que la base puisse reprendre et qui permettent à ce propos que les organisateurs de forum ont l'intention d'établir un livre blanc.

Concernant le premier sujet : «D'aujourd'hui à demain, quelle communauté ?» les débats furent précédés d'une intervention de Me Aragones. Celui-ci posa la question de l'efficacité de la multiplicité des associations en se demandant si finalement cette multiplicité n'avait pas pour effet d'établir la communauté elle-même.

Pour le grand rabbin Sitruk, il s'agit de canaliser vers les associations tous les juifs, qui ne s'intéressent pas à la communauté elle-même. Il s'agit aussi pour toutes les associations existantes d'établir des liens et des actions convergentes.



Un point mérite attention : le rôle de l'éducation qui explique notamment la puissance de la communauté juive aux Etats-Unis. Dans la ville de New-York seulement, il y a plus de 600 écoles juives ! L'âme juive se constitue donc à partir des établissements scolaires.

Le second forum fut animé par M. Robert Misrahi. Consacré à la communauté française, il donna lieu à plusieurs interventions.

Enfin, Me Roland Amsellem présenta le forum réservé au rôle de la communauté juive dans la cité. Ce fut l'occasion pour le professeur Bacri de relever 3 attitudes essentielles. D'abord le combat pour la survie des Juifs (lutte en faveur juif russes par exemple) qui s'inscrit dans la survie du genre humain tout entier, ensuite le fait d'exiger davantage de justice là où l'on se trouve.

«Il faut se montrer dreyfusard» enfin la nécessaire propagation des valeurs juives dans la cité.

Une autre constante est à souligner. Tous les intervenants ont stigmatisé le relâchement de la cellule familiale et plaidé en faveur de sa nécessaire préservation.

G. LETTERI

M. Michel Poniatowski

L'HISTOIRE a noué de nombreux liens entre la France et le peuple arménien. Lorsque, voici plus de soixante ans, les Arméniens connurent le deuil, le malheur et l'exil, cette affinité s'est muée en solidarité.

La langue française et l'arménienne puisent leurs racines, par delà les millénaires, dans le même fonds indo-européen. Nous avons reçu en commun le même héritage hellénique et chrétien. L'Arménie fut un foyer de brillante civilisation. A la lecture de Xénophon, à celle de Plutarque qui nous décrit la rivalité de Rome et de Tigrane, nous découvrons un peuple de haute culture et de spiritualité ardente, un peuple passionné d'indépendance et affamé de paix.

L'histoire la plus récente a renforcé encore ces liens, dans des circonstances souvent tragiques.

L'exil a entraîné jusqu'aux rivages de France des milliers d'Arméniens. Nous avons appris à connaître leur courage et leur dévouement au cours des deux guerres mondiales, dans les tranchées puis dans les combats de la Résistance.

Des dizaines de milliers d'Arméniens ont acquis la nationalité française, et, en de nombreux domaines, ils ont enrichi la France par leurs facultés d'expression et de création, par leur culture et leur esprit d'entreprise.

Aussi la France ne peut-elle rester insensible aux grandes souffrances dont la communauté arménienne fut victime en avril 1915, en un moment où l'Europe et le monde se déchiraient, dans une guerre qui fit basculer l'histoire dans le tourbillon tragique du 20ème siècle : cette tentative de génocide en annonçait bien d'autres, hélas...



C'est pourquoi, en cet anniversaire, les Français doivent réaffirmer solennellement les principes fondamentaux qui régissent le droit des peuples, pour que l'avenir ne soit pas ensanglanté par de tels drames et de telles horreurs. **Nous devons rappeler que tous les peuples ont droit à leur identité historique et culturelle, que toutes les communautés ont droit à l'existence et à la différence.**

CONFISERIE EN GROS (Vente aux Particuliers) :- DRAGEES

SPECIALITES : Corbeilles de Fleurs garnies
et grand choix d'emballages

MAISON "NAJA"

10-12, RUE DE L'ARC - 13001 MARSEILLE
TELEPHONE : 54.05.69

Fourniture : MARIAGE :- COMMUNION :- BAPTEME

— POUR LUNCH ET APERITIF —
Amandes - Arachides - Pistaches - Noisettes, etc...
grillées - salées — Biscuits salés et sucrés

L'important est
de ne jamais désespérer

Midnight Express

COLUMBIA FILMS présente
Une production CASABLANCA
FILM WORKS
Un film de ALAN PARKER
**MIDNIGHT
EXPRESS**
Producteur exécutif PETER GLUBER
Scénario de OLIVER STONE
Produit par ALAN MARSHALL
et DAVID PUTTNAM
Réalisé par ALAN PARKER
D'après l'histoire écrite de Billy Hayes
tirée du livre *Midnight Express*
de BILLY HAYES et WILLIAM HOFFER
Musique originale : Disque CASABLANCA
RECORDS
Distribué par WARNER-COLUMBIA FILM



Vous n'avez pas vu «Midnight Express»? Qu'attendez-vous? que les Turcs, ceux des ambassades, obtiennent la censure, ou le retrait pur et simple de ce film qui offense grandement la patrie d'Atatürk?

Car, s'il est un événement de grande portée populaire, pour discrediter l'image de marque d'un pays que l'occident ordinaire s'efforce d'ennoblir c'est bien ce stupéfiant film anti-turc, de bout en bout, qu'est «Midnight Express». Le

réalisateur, Alan Parker, américain bon teint, a jeté un pavé dans la mare par ce film douloureux, difficile à supporter par certaines images, et par un scénario bâti de mains de maître. Un Elia Kazan n'aurait pas renié une telle œuvre.



L'oppression constante qui saisit le spectateur sans discontinuer est à la mesure de l'œuvre filmée et si certains applaudissent à la fin de la projection j'en ai vu d'autres partir dès le début, et pour cause, c'était des Turcs ne pouvant supporter l'intensité grotesque et humiliante des images, jointes aux dialogues de haine et de mépris (exemple : les Turcs sont tous des porcs, comment se fait-il que vous n'en mangez pas ? phrase prononcée au Tribunal d'Ankara).

Le plus grave, c'est qu'au contraire d'une œuvre de Pasolini ou Fellini, ici, on est en pleine réalité, en plein 20ème siècle. Donc, le film fait place à la vie et on est effrayé à l'idée que l'on aurait pu passer ses vacances prochaines en Turquie.

C'est pourquoi on ne dira jamais assez la portée internationale de ce film pour démystifier la légende savamment entretenue depuis des décades d'un peuple calme, sans histoire, accueillant et ouvert aux touristes. Enfin un juste retour des choses ! Tant pis si Pierre Loti et Claude Farrère, Académiciens Français et chantres de la Turquie, se retournent dans leur tombe... Car ce film, projeté aux Etats-Unis et en Angleterre aussi, aura autant de portée que tous nos défilés du 24 Avril, de par le monde. Certaines scènes de bastonnades sur des hommes et des enfants sont les mêmes qui se produisirent sur des Arméniens en 1915 dont les photos sont dans des livres que je possède.

Qu'en est-il exactement en 1970 ? Un touriste américain quitte Istanbul avec un peu de hachisch sur lui pour ce faire de l'argent de poche aux U.S.A.

Pris à la douane, fouillé, maltraité, jeté en prison, il est condamné à 4 ans et 2 mois de prison alors que le procureur demande la prison à vie. A 53 jours de sa libération, et suite aux accusations de laisser faire de la Turquie face aux problèmes de la drogue prononcées par le Président US Nixon, la Turquie prend un bouc émissaire en la personne du jeune prisonnier américain. Au mépris de toute justice, un deuxième procès a lieu et cette fois-ci le Tribunal d'Ankara condamne William Hayes à 30 années de prison. Alors, tout le

film montre la survie d'hommes-épaves. Européens ou Turcs, dans les geôles qui n'ont pas changé depuis 1915. Certaines séquences sont insupportables : la lutte à mort de Hayes avec le Turc et la haine qui s'en dégage jusqu'à boire le sang du Turc maudit ne peuvent être comprises que par des peuples comme les nôtres, Arméniens ou Grecs. Les dialogues sont offensants et traînent dans la boue toute la Turquie et jamais à aucune tribune arménienne on a entendu de tels propos pour salir l'ennemi héréditaire.

Ce film est interdit aux mineurs ; il est à déconseiller aux plus de 65 ans. Nos pères qui ont connu les prisons turques useraient leur cœur à voir et à revivre l'enfer du début du siècle qu'ils ont vécu dans leur chair comme cet américain qui a écrit ce livre après avoir vécu ces années effroyables et s'être évadé. Jamais on ne remerciera assez cet



homme de n'avoir pas gardé pour lui son malheur mais d'avoir écrit un livre, de l'avoir fait porter à l'écran aussitôt. Tourné en l'île de Crète, joué par des acteurs remarquables et quelques difformes personnages venus d'on ne sait où. De son propre aveu, l'acteur principal faillit devenir fou en tournant, son visage devenait blême et il transpirait sans cesse, après le tournage. L'auteur du livre, qui reproduit fidèlement le vécu, était conseiller du film, lui aussi avoua sa peur devant la reconstitution de la prison qui

marqua sa vie. C'est vous dire l'intensité de l'œuvre projetée qu'aucun arménien ne devrait manquer de voir.

Beaucoup de dialogues sont en langue turque ce qui ajoute à la véracité et à la sensibilisation du spectateur.

«Midnight Express» qui signifie en argot américain «l'évasion» est un film hors du commun et il est curieux que la presse arménienne n'ait pas pris les devants pour encenser cette œuvre. Sera-t-on toujours en retard d'un train ?

En tout cas, compatriotes de tout l'hexagone, faites vite. Les survivants des ambassades turques œuvrent en silence et finiront par obtenir gain de cause : le retrait ou la censure de ce film insultant, d'autant plus qu'il est vrai, vécu, en 1970 - pas en 1915 - par un américain qui a souffert dans sa

chair comme les nôtres, qui a connu l'humiliation, la bassesse dans la bestialité et la force brutale qui crève l'écran.

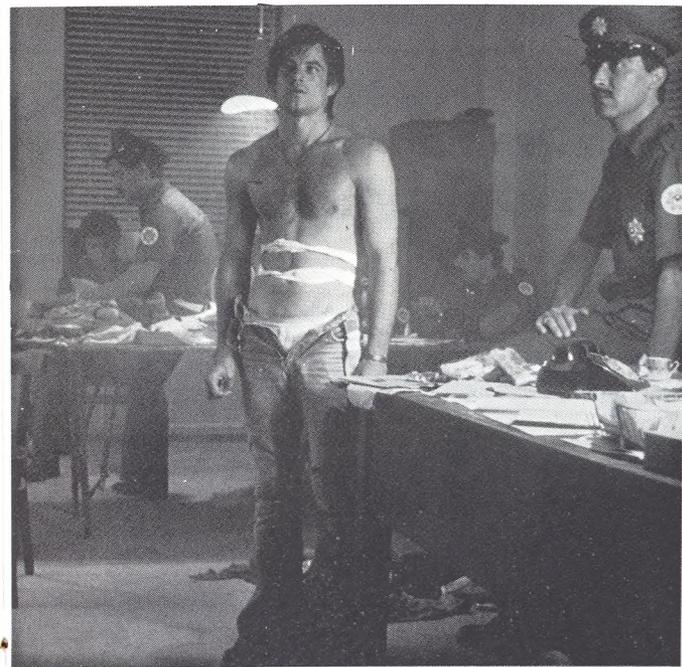
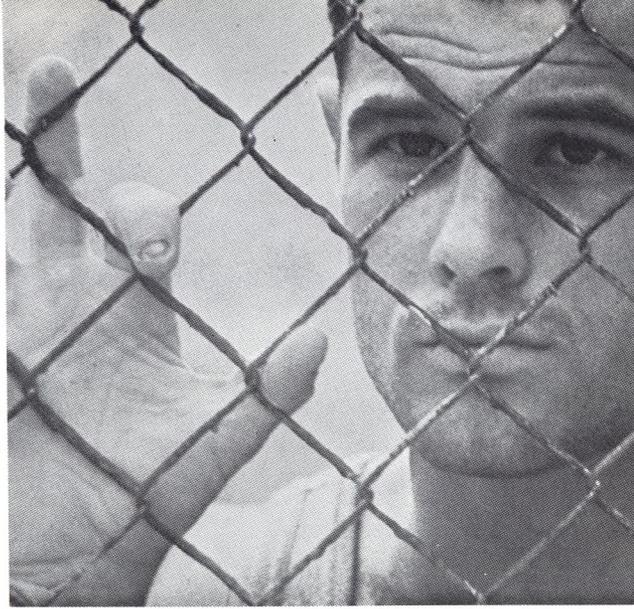
En attendant la traduction en français du livre qui a inspiré le film, je vous recommande, toutes affaires cessantes, de voir, si ce n'est déjà fait, et de prendre «L'express de Minuit»

Michel Guemdjian



L'important
est de
ne jamais
désespérer

*Midnight
Express*





de commissaire de la brigade de l'Armée Rouge, il participa à des actions militaires au front. Après la chute temporaire du pouvoir soviétique à Bacou en juillet 1918, il entreprendra diverses actions pour libérer des prisonniers. Au cours des opérations, il fut arrêté et emprisonné à Krasnovodsk et à Achkhabade et fut libéré par les occupants anglais.

En mars 1919, il se trouve à la tête de la lutte clandestine en Azerbaïdjan. Il organise la livraison des produits pétroliers destinés au ravitaillement de l'Armée Rouge. En Octobre 1919, il traverse le Front des Armées de Denekine et arrive à Moscou où il rencontre LENINE et participe aux réunions du bureau politique. Dès lors, l'accession aux différents postes va être fulgurante grâce à ses qualités d'organisateur, à son intelligence et à sa clairvoyance.

A l'âge de 31 ans, en 1926, il deviendra Ministre du Commerce extérieur et intérieur de l'U.R.S.S. En 1934, un autre portefeuille lui est confié, celui de Commissaire du Peuple de l'approvisionnement. En 1937, il est nommé Vice Président du Soviet des commissaires du peuple.

Au cours de la grande guerre, de 1941 à 1946, il assume diverses hautes responsabilités concernant le ravitaillement et la reconstruction.

Anastase MIKOYAN

homme politique et économiste

Anastase MIKOYAN est décédé le 22 octobre 1978, à l'âge de 83 ans, à Moscou. Ce petit arménien, communément appelé ainsi, fils d'ouvrier, a gravi tous les échelons politiques menant au pouvoir suprême de l'U.R.S.S. Il a été recordman de longévité politique avec ses 40 années de carrière.

Anastase MIKOYAN est né le 13 Novembre 1895 à SANAIN en ARMENIE. Il est issu d'une famille nombreuse dont l'un de ses frères, Ingénieur, deviendra le célèbre inventeur et constructeur des avions de chasse de la série «MIG».

Attiré par sa première vocation, il entre au séminaire arménien à TBILISSI puis continue ses études ecclésiastiques à Etchmiazine. Ses études de séminariste terminées, il quitte complètement la vie religieuse pour adhérer au parti où il milite. Après la révolution de Février 1917, à l'âge de 22 ans, il est l'organisateur du Soviet d'Etchmiazine et prend part à toutes les activités politiques. Il devient rédacteur des journaux «Social Démocrate» en arménien et les «Nouvelles du Soviet de Bacou». En Mars 1918, il participe à l'étouffement de l'insurrection contre-révolutionnaire séparatiste des moussavistes et fut blessé. En été 1918, au cours de la lutte contre l'intervention germano-turque, en sa qualité

Après la guerre, il est nommé Vice-Président du soviét des ministres de l'U.R.S.S. et ministre du commerce extérieur. En 1965, il devient président du Présidium du Soviet Suprême de l'U.R.S.S. Après avoir assumé les plus hautes fonctions de l'Union Soviétique, il reste membre du Présidium du Soviet Suprême de l'U.R.S.S. jusqu'en 1974.

Durant ses longues années de pouvoir Anastase MIKOYAN a parcouru le monde entier. Il a été reçu par les plus hautes personnalités politiques, économiques, artistiques. Il a été le premier en sa qualité de «Haute personnalité gouvernementale soviétique» à se rendre aux Etats-Unis. Il a rédigé plusieurs ouvrages sur les problèmes économiques et politiques. Il a reçu les plus hautes distinctions et fut décoré des 5 ordres de LENINE et diverses autres décorations.

Anastase MIKOYAN a été un fervent partisan de la coexistence pacifique. Il a toujours œuvré pour le rapprochement des nations. Il a contribué au rétablissement des relations entre l'U.R.S.S. et les autres pays, plus précisément, occidentaux.

Anastase MIKOYAN appartient désormais à l'Histoire.

Ohan HEKIMIAN



*A la Maison Blanche, avec le
Président EISENHOWER.*

UN GRAND PARMI LES GRANDS

*A Washington, avec le Président
NIXON*

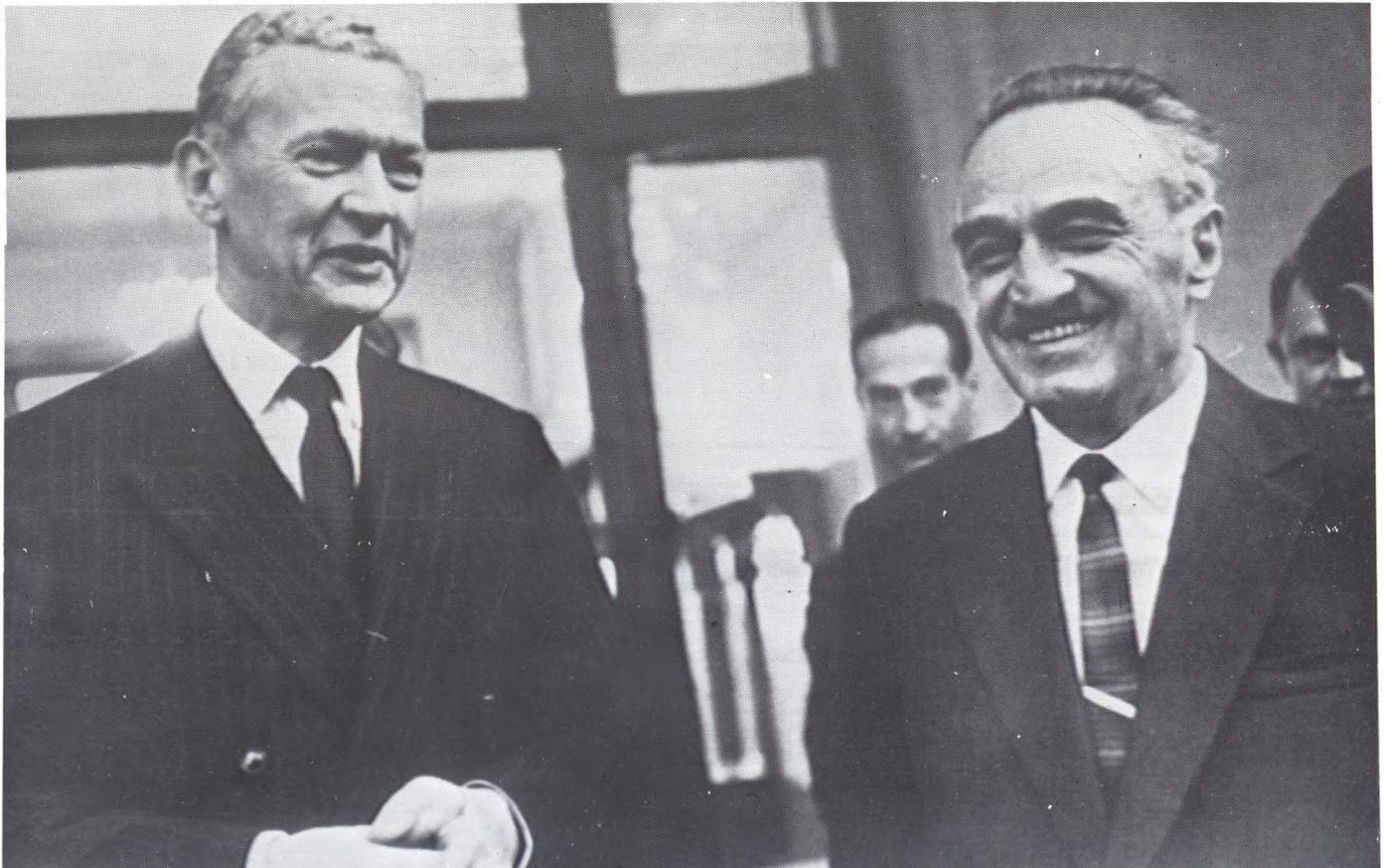


...

Anastase MIKOYAN



A Bonn, il est accueilli par le Chancelier ADENAUER.



1965 : MIKOYAN reçoit M. Maurice COUVE-DE-MURVILLE, Ministre français des Affaires Etrangères à Sochi (U.R.S.S.)

UN GRAND PARMIS LES GRANDS



En Birmanie, il est reçu par le Président BAU



Vienne, il serre la main du Chancelier autrichien RAAB.



Tokyo : MIKOYAN est accueilli par Mme KAORUKO HATOYAMA, veuve de l'ancien Premier Ministre japonais.

LIBAN

Le 25 Octobre 1978, nous avons reçu les informations suivantes par téléphone concernant la situation de nos compatriotes du Liban. Ces informations nous les devons à Monsieur Philippe PILIBOSSIAN membre de l'Association Arménienne d'Aide Sociale à Paris.

Une fois de plus le malheur vient de frapper l'Aile Libanaise de la diaspora arménienne. Les témoignages qui nous parviennent sont très alarmants.

BOURDJ-HAMMOUD, banlieue de Beyrouth où vivaient 100.000 arméniens, détruit à 50 %.

Des dizaines de milliers d'arméniens ayant perdu leurs logements se sont réfugiés à **ANDJAR**, village arménien à la frontière syrienne près de Damas. 20.000 arméniens se sont réfugiés à Tripoli et à Damas.

Les couvents, les clubs et les écoles arméniennes, loin des lieux d'affrontements, ont accueilli également des milliers de réfugiés.

Le Diocèse d'Anthilias a accueilli 300 familles. Le couvent catholique arménien Dzoumar a accueilli 150 familles. Les Clubs Alex Manoogian et Ara Yerevanian, les Ecoles Nchan Balandjian et Hovaguinian-Manoogian ont accueilli de nombreuses familles.

Des familles entières ont été prisonnières des abris sous des décombres, et ont péri soit par les inondations dues aux ruptures des canalisations, soit par manque de nourriture.

Par défaut d'information, on ne peut pas évaluer les pertes en vies humaines et les blessés graves restés sans soins médicaux.

Après le cessez-le-feu, le Diocèse d'Anthilias a informé que de nombreuses familles étaient retournées dans leurs foyers endommagés.

A la suite de ces événements tragiques, la solidarité des arméniens s'est manifestée dès les premiers jours. La première, c'est l'AAAS, le 9 Octobre, a lancé un appel à travers la presse française et arménienne et a adressé la somme de Frs 16.000,-.

L'UMAF (Union des médecins arméniens de France) a expédié pour 20.000 Frs de médicaments.

Le quotidien HARATCH a recueilli 120.000 Frs.

L'association des arméniens catholiques de Ste Croix, la Croix Bleue, l'UGAB ont organisé des manifestations dont le produit ira aux réfugiés du Liban.

L'association arménienne d'Alforville a organisé des commissions pour contacter les arméniens de la ville sous la responsabilité du Maire-Adjoint Monsieur Armand NICHANIAN.

Les anciens combattants s'occupent des blessés venant du Liban.

Au vu de cette situation, pour une meilleure coordination, ARMENIA propose de mettre au point une organisation permanente afin de subvenir sous 24 heures ou 48 heures à toute éventuelle catastrophe. Cette organisation comprendrait : des médecins, des infirmières, des économes, des gestionnaires pour une rapide étude et centralisation des moyens. Cette organisation pourrait éventuellement avoir des relations très étroites avec la Croix Rouge internationale et les Médecins sans frontière.

Toutes les personnes intéressées par cette proposition sont priées de nous écrire.

Ohan HEKIMIAN

Les Arméniens de Beyrouth ont voulu rester neutres : tout le monde leur a tiré dessus.

Beyrouth 12 octobre (A.P.)

La situation dans laquelle se trouve la communauté arménienne libanaise, qui a enregistré de nombreuses pertes au cours des récents affrontements, prouve une nouvelle fois que les populations civiles innocentes sont souvent les premières victimes de la guerre.

Les Arméniens du Liban, bien que chrétiens, sont restés en dehors du conflit qui oppose la F.A.D. à majorité syrienne, aux milices chrétiennes. Mais leurs quartiers, dans l'est de Beyrouth, ont été parmi les plus touchés.

La situation géographique de la communauté arménienne y est sans doute

pour quelque chose, mais il est devenu de plus en plus évident que la neutralité dont ont fait preuve les Arméniens depuis quatre ans a provoqué la vengeance de certains de leurs «frères» chrétiens.

Des visites effectuées lors du cessez-le-feu dans les enclaves arméniennes d'Achrafieh, de Bourj Hamoud et Dora ont permis de constater l'ampleur des dégâts, et certains Arméniens n'hésitent pas à dénoncer la responsabilité des miliciens conservateurs, outre celle de l'armée syrienne.

Selon les premiers recensements, 90 Arméniens, tous civils, ont été tués et plus de 500 ont été blessés au cours des 10 jours de bombardement. Ces chiffres sont proportionnellement moins importants que

ceux enregistrés au sein de la communauté maronite (1.200 victimes), qui constitue les quatre cinquièmes de la population chrétienne dans le secteur Est de la capitale, mais c'est un miracle que la communauté arménienne n'ait pas été plus touchée.

Le quartier de Bourj Hamoud ressemble à un champ de bataille, bien qu'il ne dispose pas de point stratégique ou de refuge pour les combattants. Les habitations, bâties sur d'anciens marécages, n'ont pas de sous-sols comme à Achrafieh, pour servir de refuge aux habitants lors des affrontements.

Les responsables locaux du parti arménien Tachnag, qui semblent ne pas vouloir s'attirer l'inimitié des milices chr-

tiennes, rejettent les accusations de certains de leurs collègues des quartiers ouest, selon lesquelles les militants de la Phalange et du parti libéral national sont responsables de ces bombardements.

«Nous ne savons pas encore si c'est intentionnel» a déclaré à ce propos un

porte-parole du parti à Bourj Hamoud. Mais l'homme de la rue ne s'embarrasse pas de telles précautions oratoires, et accuse délibérément les miliciens.

Les Arméniens sont restés en dehors du conflit, car ils déclarent croire à l'unité nationale et estiment qu'ils ont perdu trop

des leurs lors de la guerre civile de 1958. La principale préoccupation de la communauté est d'assurer sa survie, après avoir perdu environ 1,5 million de concitoyens lors des massacres organisés par les Turcs en 1915.

«Le Soir» de Belgique - 14 Octobre 1978

La communauté arménienne se sent menacée par les milices chrétiennes

Beyrouth. — Dix kilogrammes de T.N.T. au pied d'une statue de ferraille stylisée, une explosion, quelques tôles soufflées et une carcasse tordue : c'est un attentat très ordinaire, un fait divers banal, une brouille presque, dans ce pays où les ruines sont un décor familier, où les détonations sont devenues bruit de fond. Mais cette fois, c'est un symbole qui a explosé et, derrière lui, une communauté entière se sent désormais menacée. Les Arméniens du Liban sont inquiets. En deux ans d'affrontements sanglants, ils avaient su se tenir à l'écart et chacun les avait épargnés. Mais cette guerre, qui n'était pas leur guerre, semble aujourd'hui les avoir rattrapés.

Sur le socle de leur mémorial disloqué samedi par un pain d'explosif, ils avaient écrits, simples mots de reconnaissance pour cette terre d'asile : « *Au Liban qui nous a accueillis après le massacre turc de 1915* ». Symbole encore, cette statue ils l'avaient plantée à mi-pente, sur cette montagne qui vit se réfugier tant d'autres pourchassés. A deux pas de Bikfaya, fief où règne sans partage la famille Gemayel. Qui donc a pu, et a voulu, la nuit tombée, briser ce signe d'une coexistence que rien en plus d'un demi-siècle n'était encore venu troubler ?

Les dirigeants de la communauté arménienne préférèrent encore garder une prudente réserve. Ils n'accusent personne, du moins ouvertement. Mais ils savent eux que cet attentat vient seulement confirmer, couronner une lente et dangereuse détérioration de leurs rapports avec les milices de la droite chrétienne. L'escalade, chaque jour plus sensible, vient ajouter un nouveau conflit sur une scène déjà plus qu'encombrée des confrontations libanaises.

« *Les provocations se sont multipliées*, assure un député armé-

De notre envoyé spécial

nien. *Il y a eu des vols, des pillages, des vexations systématiques. Et puis, on a voulu contraindre nos gens à payer l'impôt de guerre. Quelques récalcitrants ont vu leur boutique ou leur voiture dynamitée. C'est une action qui paraît concertée... « Par qui ? Silence... Est-ce donc pur hasard si, de plus en plus préoccupés, les dirigeants arméniens sont d'abord allés voir les dirigeants du camp chrétien ? Nous avons rencontré les chefs phalangistes et chamounistes une dizaine de fois en trois mois, ajoute le député. Ils ont promis de faire le nécessaire. Ils ont dû essayer, je crois, mais cela n'a rien changé. »*

Les demi-mots, les silences éloquents permettent pourtant de cerner aujourd'hui une vérité que l'on s'efforce encore de camoufler pour éviter peut-être une confrontation violente. Restés volontairement en marge de la guerre civile, les Arméniens ont été ces derniers temps « *sollicités* » par des « *collecteurs* » du camp chrétien. On se serait, dit-on, d'abord directement adressé aux partis : le Tashnag, principale formation arménienne, aurait été « *taxé* » à quelque 3 millions de livres libanaises (4,2 millions de francs), bien que ses chefs le démentent.

L'affaire ne s'étant pas conclue, les « *percepteurs* » ont entrepris de visiter les commerçants et artisans des quartiers arméniens, quelques bâtons de dynamite aidant au besoin, à stimuler la générosité... Mais cela, semble-t-il, n'a pas suffi. Et lors des derniers affrontements entre Syriens et milices chrétiennes, Borj-Hamoud, fief arménien, a subi le déluge.

« *Il est impossible, quand on n'est pas expert, de dire d'où viennent les bombes* », affirment — prudence oblige — les artisans

du quartier. Eux pourtant ne semblent guère douter de leur provenance. Qui sont-ils, ces jeunes gens en treillis qui distribuent tout près, à Dora, un journal sans licence ni signature, un journal que nul ne connaissait voilà encore deux mois et qui, du titre à la moindre brève, semble tout entier destiné à jeter de l'huile sur le feu ? Il s'appelle *Al Jebha (le Front)*, en est à son sixième numéro, et s'en prend à pleines pages à ces Arméniens qui « *pendant la bataille des ponts nous ont tiré dans le dos et ont fait quarante-neuf morts* ».

Communauté soudée par son passé, préservant sa culture et ses traditions, les Arméniens se sentaient étrangers à cette guerre qui déchirait soudain leur terre d'asile. Indifférents ? Non Neutres ? Pas même, à entendre leurs dirigeants : « *Nous avons, expliquent-ils, une position claire. Nous nous opposons aux deux protagonistes, convaincus que rien ne peut être réglé par la force des armes, attachés à un Liban uni et sûrs que la guerre ne peut qu'entraîner l'intervention étrangère.* » Il y a bien des Arméniens dans les milices de droite et d'autres, plus rares, à gauche. Quelques-uns même... chez les Palestiniens. Mais la plupart sont restés là, Arméniens seulement, en marge. Est-ce donc ce que leur reprochent ceux qui crient haut et fort leur « *libanisme* » intranquillisant ? « *Mais qui est donc le vrai Libanais ?* », interroge un étudiant de Borj-Hamoud. « *Où est le vrai libanisme ? Frangéi, les Mourabitouns, les Kataëbs, Joumblatt ? : tous prétendent défendre le Liban. Pourquoi devrions-nous choisir ?* » Depuis longtemps, les Arméniens de Beyrouth ont choisi : ils sont, ils veulent être, aujourd'hui comme hier, du côté du pouvoir, derrière la légalité. Mais comment faire quand la légalité n'a plus le pouvoir ?

DOMINIQUE POUCHIN.

«Le Monde»

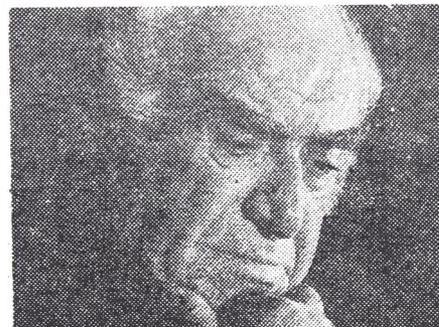
1er Novembre 1978

à travers LA PRESSE



Haute distinction pour S.S. Vasken I, Catholico- s de tous les Arméniens

La mort de Gourguen Djanibekian



Le théâtre arménien a perdu un illustre comédien, une personnalité qui a marqué son histoire, Artiste émérite et populaire de l'U.R.S.S. et d'Arménie : Gourguen Djanibekian, décédé à l'âge de 81 ans. G. Djanibekian appartenait à la génération des grands comédiens du théâtre soviétique arménien ; pendant soixante ans il a œuvré pour le théâtre arménien en créant tout une galerie de personnages de cinéma et de théâtre. Il était un des fondateurs du théâtre soviétique arménien et sa personnalité a marqué l'histoire du théâtre arménien.

Né en 1897 à Erevan, il fait ses débuts dans une troupe d'amateurs à Erévan en 1918. Deux ans plus tard il monte sur la scène du théâtre professionnel avec la troupe Adamian-Zarifian. En 1924 Djanibekian est invité au théâtre d'Etat de Erévan (aujourd'hui théâtre Soundoukian) où il épanouit son talent de comédien dans divers rôles dramatiques, satiriques ou héroïques. Ainsi il joue le rôle de Massissians dans « Khatabala », Sotlikian dans « Tsassoum », Macdough dans « Macbeth », Othello, Grikor Agha dans « Jaïr » etc... L'ordre du « Drapeau Rouge du Travail » et la « Médaille de l'Amitié entre les Peuples » lui avaient été décernés.

Hayreniky dzayn



Par un décret du 19 Septembre 1978, le Présidium du Conseil Suprême des Soviets de l'U.R.S.S., signé par son Président Brejnev, a décerné la « Médaille de l'Amitié entre les Peuples » à S.S. Vasken I, Patriarche Suprême de tous les Arméniens.

Le 27 Septembre B. Sarkissov, Président du Soviet Suprême de la RSS d'Arménie, a remis la « Médaille de l'Amitié entre les Peuples » au Catholico de tous les Arméniens, Vasken I. Cette décoration lui a été décernée pour les efforts patriotiques qu'il a accomplis dans la lutte pour la paix et à l'occasion de son 70^{ème} anniversaire.

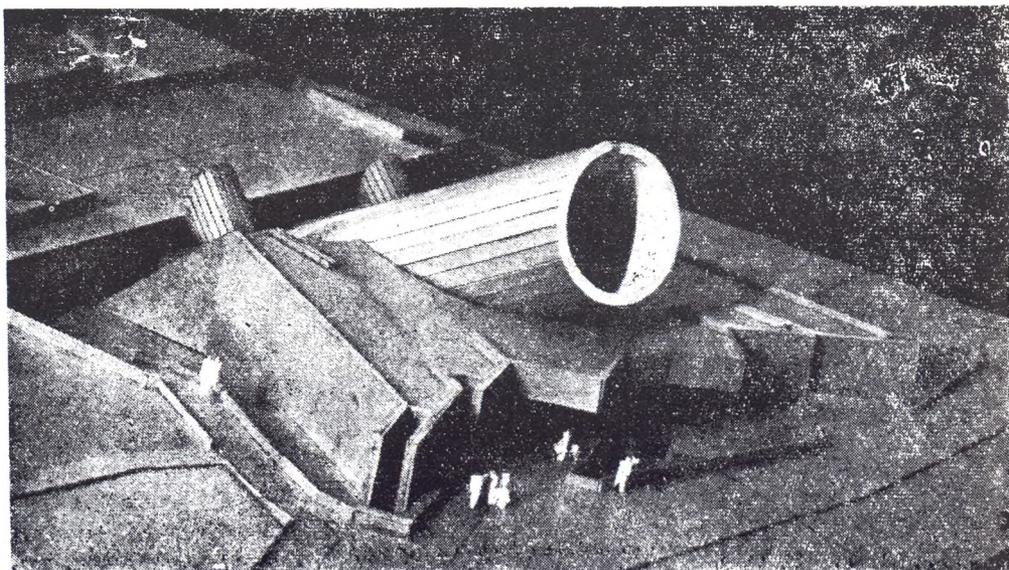
B. Sarkissov a cordialement félicité le Catholico de cette haute distinction d'Etat, lui a souhaité une bonne santé et d'autres succès dans le domaine de ses activités patriotiques.

Vasken I, Catholico de tous les arméniens, a chaleureusement remercié l'Etat Soviétique de la haute appréciation de ses mérites et a donné l'assurance de sa contribution ultérieure pour la consolidation de la paix entre tous les peuples du monde entier.

A cette cérémonie de remise de médaille étaient présents : S. Hasratian, Adjoint du Président du Comité des Affaires Religieuses auprès du Conseil des Ministres de la RSS d'Arménie, V. Hamzasbian, Président du Comité de Liaison Culturelle avec les Arméniens de

la Diaspora, G. Sahakian, Gouverneur des Affaires au Présidium du Soviet Suprême de la RSS d'Arménie, des représentants du monde ecclésiastique arménien de l'étranger. ARMENPRESS

LE METRO A EREVAN



La maquette de l'entrée de la Station « Oussanoghakan-Taderakan » à Erevan.

Œuvre de l'architecte Stephan Kurkdjian.

« ABAKA »

John KIRAGOSSIAN Ministre des Affaires Etrangères de la RSS d'Arménie, Membre de la délégation de l'Union Soviétique à l'ONU



Nous apprenons avec plaisir que le Ministre des Affaires Etrangères d'Arménie, John KIRAGOSSIAN, fera partie de la délégation de l'U.R.S.S. à l'O.N.U. Cette délégation prendra part aux travaux de la session de l'Assemblée Générale de l'O.N.U en Octobre. M. KIRAGOSSIAN J. est historien, spécialiste de l'histoire moderne de l'Asie Mineure. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques, notamment du livre «La première guerre mondiale et les arméniens de l'Ouest» édité en 1965 en Arménie.

ABAKA

PARIS

L'Union Soviétique a signé avec la Lybie un accord qui prévoit la fourniture d'un complexe nucléaire avec générateur d'une puissance de 300 mégawatt ainsi qu'un laboratoire de recherches.

Cet accord a été rendu public par Antranik PETROSSIANZ, Président de la Commission de l'énergie atomique. Monsieur PETROSSIANZ accompagnait une délégation soviétique commerciale en France.

ASBAREZ

Au cours du mois de septembre 1978, il a été expédié aux Etats-Unis 15 mille bouteilles de cognac arménien. L'accord avait été signé entre la compagnie Pepsi-Cola et le responsable de la production de cognac de l'usine de cognac de EREVAN, Monsieur Mikhaël KHANOVAN.

ASBAREZ

Haltérophilie

Au cours de la troisième journée des championnats du monde d'haltérophilie, le 6 Octobre, qui se déroulent à Gettysburg (Pennsylvanie), le Cubain Roberto Urrutia, dans la catégorie des moyens (75 kilos) et le Soviétique Youri Vardanian, chez les mi-lourds (82,5 kilos), se sont particulièrement illustrés. Tous les deux sont âgés de vingt-deux ans et exerçaient jusqu'à présent leur force dans les catégories de poids inférieures.

Le Cubain a conquis son titre en égalant le record du monde de la catégorie, 347,5 kilos (155 et 192,5) et, après une lutte sévère avec le Soviétique Vartan Militosian, qui totalisait 10 kilos de moins (147,5 et 190), Youri Vardanian, l'ancien champion du monde des moyens, s'est imposé plus nettement encore chez les mi-lourds en améliorant les trois records de la catégorie : 171 kilos à l'arraché contre 170,5 et 210,5 kilos à l'épaulé-jeté contre 210, puis 377,5 kilos au total olympique (170 et 207,5), soit 2,5 kilos de plus que l'ancien record. Il a dominé le Hongrois Peter Salzako (352,5 kilos avec 157,5 et dominé le Hongrois Peter Baczewski (345 kilos avec 159 et 195).

«LE MONDE»

Union soviétique Un Arménien réfugié à l'ambassade de France quitte les lieux de son plein gré

Moscou - M. Djoumtchet Lalazarian, l'Arménien qui s'était réfugié le 2 Juillet dernier à l'ambassade de France à Moscou a quitté les lieux le vendredi 20 Octobre, de son plein gré, en compagnie de plusieurs membres de sa famille venus le chercher. Il a été conduit par une voiture de l'ambassade dans un hôtel de la capitale soviétique, où des chambres avaient été réservées. La direction de l'hôtel a cependant affirmé, quelques heures plus tard, qu'elle n'avait aucun client portant ce nom.

Le 2 juillet, M. Lalazarian, qui est âgé de quarante-six ans, marié et père de deux enfants, avait sauté le mur d'enceinte de l'ambassade de France. Il était tombé sur des employés soviétiques qui avaient immédiatement donné l'alerte aux militaires gardant les bâtiments. C'est pourquoi M. Lalazarian n'avait pas pu être discrètement reconduit en ville par des fonctionnaires de l'ambassade comme cela se fait habituellement dans des cas semblables.

En accord avec le ministère français des affaires étrangères, l'ambassadeur de France à Moscou, M. Bruno de Leusse, a décidé de ne pas tenter d'obtenir le départ du réfugié par la force. Plusieurs conversations ont eu lieu avec le ministère soviétique des affaires étrangères qui a refusé toutes les possibilités de départ de M. Lalazarian pour la France, considérant qu'une telle décision mettait en cause la souveraineté soviétique, et que le garder à

l'ambassade était contraire à la convention consulaire de Vienne.

On précise à l'ambassade de France que le fait, pour un citoyen soviétique, de se réfugier dans une représentation étrangère ne tombe sous le coup d'aucun loi de l'U.R.S.S. Des conversations se poursuivront avec les autorités soviétiques afin de chercher à éviter à M. Lalazarian des sanctions trop lourdes. Il y a un an et demi, M. Lalazarian avait déjà tenté, sans succès de franchir les grilles de l'ambassade de France. Il avait alors été retenu par les autorités soviétiques trois ou quatre semaines à Moscou, avant d'être renvoyé en Arménie.

«Le Monde»

Set Momjian, membre de la délégation des Etats- Unis aux Nations-Unies

Le Président Jimmy Carter vient de nommer M. Set Momjian membre de la délégation des Etats-Unis auprès des Nations Unies, avec rang d'ambassadeur.

Pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, un Arménien se voit confier un poste aussi prestigieux qu'ont occupé dans le passé des personnalités telles que Eleanor Roosevelt et Shirley Temple Black.



Tout au long de sa carrière, Set Momjian s'était distingué par sa participation active dans de nombreuses organisations tant arméniennes que non arméniennes. Sa vie professionnelle compte vingt-cinq années consécutives auprès de la Ford Motor Co, dont il fut un dirigeant.

Depuis 1976, Set Momjian a non seulement joué un rôle particulièrement prépondérant dans le Parti démocratique qui a porté Jimmy Carter à la présidence des Etats-Unis, mais a aussi rendu d'appréciables services à la communauté arménienne toute entière en suscitant les mémorables manifestations qui jalonnent l'histoire des Arméniens d'Amérique ces trois dernières années ; le banquet du Bi-centenaire en 1976, les deux réunions à Washington du Club des Présidents de l'AGBU (UGAB) en décembre 77 et mai 78 (à la Maison Blanche), et enfin à Ellis Island le 23 septembre 1978 en hommage à tous nos ancêtres qui foulèrent le sol des Etats-Unis.

Connu généralement en tant que collectionneur d'œuvres d'art, tout spécialement axé sur l'histoire des Etats-Unis, Set Momjian a souvent présenté les objets de sa collection dans des musées prestigieux, tels que le Metropolitan Museum of Art de New York, le Philadelphia Museum of Art, la Pennsylvania Academy of Fine Art, etc.

«ABAKA»

1°) s'entraider et aider les étudiants d'origine arménienne.

2°) promouvoir dans la communauté arménienne de France et de l'étranger la culture et la science française.

3°) promouvoir, en France, la culture et la science arménienne.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

— Mlle Josiane Bardakjian, Assistante à l'Université de Paris,

— Mlle Viviane Semerdjian, Professeur détachée à l'Université de Paris (1).

— M. Denis Ketchedjian, Conseil Juridique,

— M. Ara Krikorian, Maître assistant au Collège de France,

— M. Philippe Pilibossian, Maître assistant à l'Université de Paris (6).

— M. Hagop Szadjian, Assistant à l'Université de Paris (11).

— M. Bernard Varjabedian, Ingénieur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette association vous pouvez écrire au siège social.

Kegham SAYABALIAN

n'est plus



Kegham SAYABALIAN vient de disparaître subitement à l'âge de 74 ans.

Il est décédé d'une crise cardiaque alors qu'il assistait à un office religieux à la Chapelle arménienne de Toulon (Var).

Il était membre de l'Académie du Var, Sociétaire des gens de lettres de France et venait de fonder un Institut d'Etudes arméniennes à Marseille.

Nous reviendrons plus longuement dans notre prochain numéro sur cet Homme exceptionnel par son attachement à son peuple et à sa langue.

En ces douloureuses circonstances, notre revue ainsi que les Membres de l'Institut Sayabalian d'Etudes arméniennes présentent leurs plus vives et sincères condoléances aux membres de la famille.

**La Section Culturelle
de l'Union Générale Arménienne
de Bienfaisance**

33, Cours Pierre Puget - 13006 Marseille

vous invite à assister au Diaporama présenté par le Dr Marcel DEMIRDJIAN le Samedi 25 Novembre 1978 à 21 heures.

Association Union Française des Arméniens de Formation Universitaire (U.F.A.)

Siège Social : 77, rue Lafayette, 75009 Paris.

Cette association est constituée depuis le 3 janvier 1976 dans le but de regrouper les personnes physiques d'origine arménienne, de nationalité française ou résident en France, détentrices de diplômes d'Universités, Instituts ou Ecoles de l'Enseignement Supérieur Français ou de diplômes étrangers susceptibles d'obtenir l'équivalence française, pour :

Association Artistique et Culturelle des Galeries d'Art de Provence

Grand Prix International de peinture de Marseille

Palais de la Bourse - MARSEILLE
du 18 au 29 Janvier 1979

En créant ce Grand Prix International de Peinture, notre Association poursuit deux buts.

En premier lieu, nous voulons assurer une promotion des Arts Plastiques à Marseille. C'est la raison pour laquelle l'Exposition se tiendra dans un des lieux de rencontre des Marseillais, le Palais de la Bourse, mis à notre disposition par la Chambre de Commerce de Marseille.

Notre ambition est aussi d'attirer à Marseille des talents nouveaux et divers. Ce Grand Prix International sollicite donc la participation du plus grand nombre d'artistes de toutes tendances venant de toutes les régions de France et des pays étrangers.

Le Jury décernera six prix :

1er GRAND PRIX 10.000 frs en espèces

Six prix chacun constitué par une exposition gratuite.

REGLEMENT

Exposition - L'Exposition des toiles sélectionnées pour participer au Grand Prix se tiendra au Palais de la Bourse, du 18 au 29 Janvier 1979.

Les récompenses seront annoncées au cours du vernissage, le Jeudi 18 Janvier. Aucune vente ne sera réalisée pendant l'Exposition. Néanmoins, l'Association s'engage à mettre gratuitement en relation les peintres et leurs clients éventuels.

Conditions de participation - Le Grand Prix s'adresse aux peintres français ou étrangers, âgés de quarante ans au plus en 1979.

Le bulletin d'inscription devra nous parvenir au plus tard le :

30 NOVEMBRE 1978

accompagné d'une participation aux frais de Cent Francs par toile présentée (par chèque bancaire ou C.C.P. trois volets à l'ordre de l'Association) à l'adresse suivante :

Association Artistique et Culturelle des Galeries d'Art de Provence - 21, Rue Fortia, 13001 Marseille - Tél. (91) 54.10.01

Nous faire parvenir aussi une enveloppe timbrée à l'adresse du peintre.

Envois :

Chaque peintre peut présenter DEUX toiles au plus.

Format : 15 points minimum ; 40 points maximum.

Entourage recommandé : simple baguette. Inscrire au dos de la toile : Titre et nom du peintre.

Les envois devront nous parvenir à l'adresse suivante :

Ets LAGRANGE-53, Rue Grignan-13006 Marseille - entre le 2 et le 5 Janvier 1979.

Les expéditions devront être faites «EXPORTATION TEMPORAIRE» pour les envois venant de l'étranger.

Tous les envois sont à effectuer FRANCO TOUS FRAIS.

Les emballages doivent, pouvoir être réutilisés pour le retour.

**Le 58ème Anniversaire de la
R.S.S. d'Arménie
aura lieu au Palais des Congrès à
Marseille le Dimanche 10 Décembre
1978 à 15 heures
sous le thème «Fête de l'Arménie»
musique - chant - danse.**

L'église St. Garabed de Marseille

L'Église St. Garabed a été construite en 1928 par Monseigneur Krikoris BALAKIAN avec la participation de la communauté arménienne. On pourrait même parler de sacrifice de la part de ces nombreuses familles qui n'avaient même pas leur propre logement.

Cette Église est située sur le flanc d'une colline dans la banlieue nord de Marseille, au lieu dit «Campagne Frèze» (Nom du fermier propriétaire des terres). Pour y parvenir, il faut emprunter une route très étroite et très abrupte. Une fois arrivé non sans peine, une vue splendide s'offre aux visiteurs : la ville, la rade, les îles.

Depuis l'édification de cette Église de nombreuses maisons individuelles se sont construites tout autour. La plupart des propriétaires sont des Arméniens Kharpartsi, Sépastiatsi, Yozgatsi et sont au nombre de 2.000.

Les quarante années de l'existence de cette Église ne se sont pas déroulées sans mal. On peut diviser son existence en trois périodes : de 1928 à 1940, un Prêtre était attaché à cette Paroisse, une Ecole était ouverte et une association était constituée pour différentes manifestations.

De 1940 à 1965, l'Église reste sans prêtre, dans l'indifférence totale, à l'abandon. De temps en temps, des prêtres viennent célébrer la messe (2 ou 3 fois par an). Des personnes âgées viennent prier et allumer des cierges.

En 1965, une nouvelle ère s'annonce pour cette Église avec la venue du Père Daron DZEREDJIAN. Grâce à ses initiatives énergiques, l'Église reprend ses activités qui lui sont propres, se structure sur le plan administratif, si bien que, en 1968, une maison moderne et une salle baptisée «Vasken 1er» sont construites. En 1973, le Père Daron DZEREDJIAN est appelé en d'autres lieux par d'autres missions similaires. Pour assurer la continuité de

ses entreprises, il passe ses fonctions au Père Karékine BEKDJIAN. Il continue, effectivement le chemin tracé par son prédécesseur, avec l'aide des membres du conseil d'administration. Il assumera ses fonctions jusqu'au début de l'année 1978.

Le 29 Janvier 1978, le Père Karékine transmet ses fonctions au Père Krikoris KECHICHIAN, date de son ordination. C'est monseigneur Hagop VARTANIAN qui a ordonné Prêtre l'Archidiacre Krikor KECHICHIAN en prenant le nom de Rev. Père KRIKORIS en mémoire de feu Krikoris Evêque BALAKIAN. Les Pères DARON et KAREKINE étaient présents à la cérémonie ; Monsieur Philippe PAPAZIAN était choisi comme parrain. La dernière ordination de prêtre à Marseille remonte à 1951. A présent, grâce à l'ensemble des administrateurs et des fidèles, l'Église est présente. Une école de deux classes est ouverte ayant 35 élèves. Une chorale a été formée comprenant 10 choristes. L'administration de l'Église est assurée par des membres très dévoués tels que :

Président : Ghazarian Manoug
Vice-Président : Krikorian Krikor
Hampartzoumian A
Secrétaire : Mermérian Sissak

L'association culturelle est composée de :

Président : Jamgotchian Fernand
Vice-Président : Kodjabachian M.
Adjemian Jacques
Secrétaire Général : Sayabalian G.
Vice-Secrétaire : Bédian Lévon
Makinadjian C.

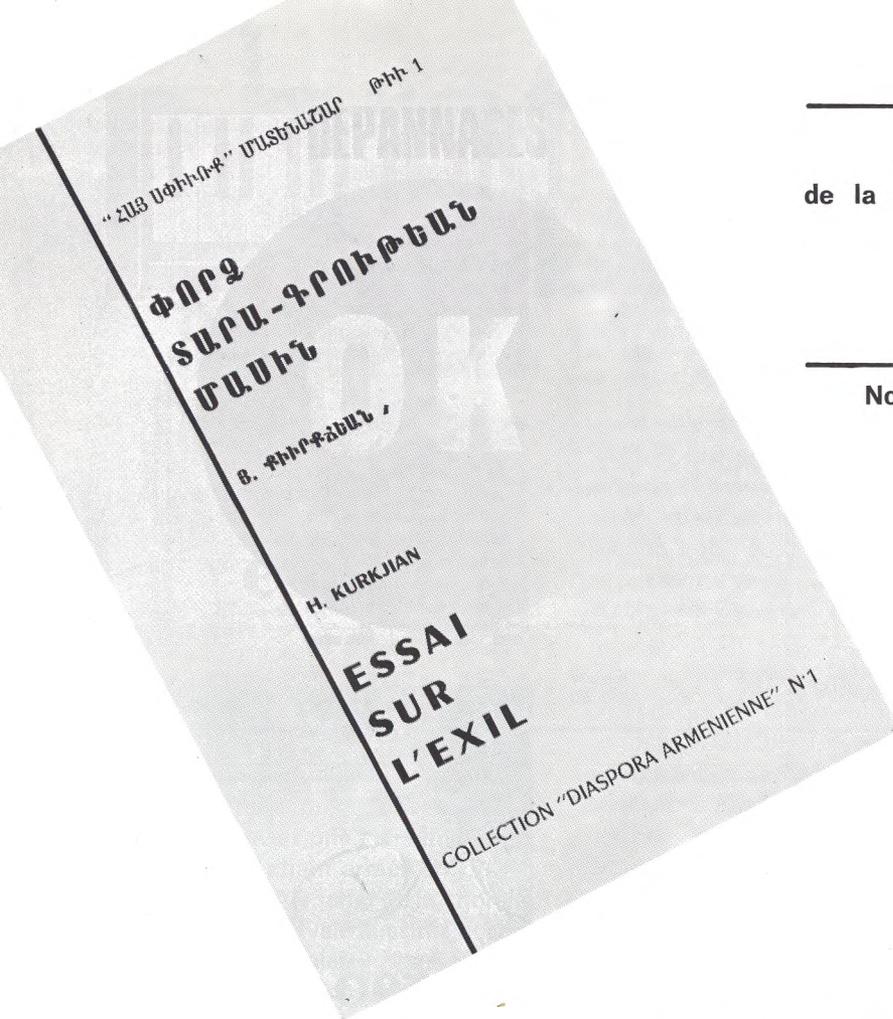
Trésorier : Haroutiounian Kévork
Conseillers : Azilazian Dikran
Tchilian Gulbénk
Doudousian Araham
Demirdjian Garabed

En 1975, à la mémoire du génocide de 1915, une plaque a été placée sur le mur de l'Église.

Ohan Hekimian



*Le R.P. Krikoris
lors de son ordination*

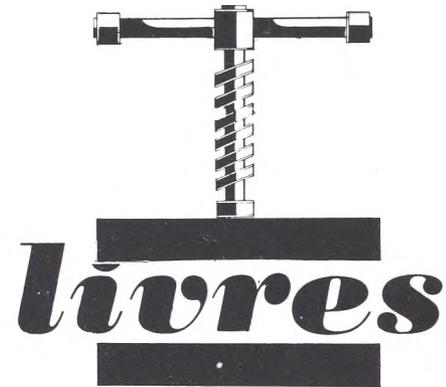


Vient de paraître le premier ouvrage
de la « COLLECTION DIASPORA ARMENIENNE » :

ESSAI SUR L'EXIL

de H. Kurkjian
publié à Paris en 1978

Nous donnons ci-après quelques extraits :



ESSAI SUR L'EXIL

Extraits de l'« Equation à plusieurs inconnues » de V. Bedrossian

(...) Spécialement ces 40-50 dernières années, alors que le peuple arménien se constitue en Etat, nous sommes en train de vivre un processus complexe de renouvellement du tempérament national. De nombreux phénomènes favorisent la marche de ce processus, d'énormes changements sociaux et économiques ; de pays essentiellement rural, l'Arménie est en train de se transformer en pays urbain technicratique, scientifique et industriel.

(...) L'Arménie est une des cellules du monde contemporain, et en elle se déroulent tous les processus de la vie contemporaine. On y observe non seulement la conservation des traditions mais encore la naissance de nouvelles traditions, de nouvelles représen-

tations, de nouveaux types humains (...).

(...) Nous n'avons pas le droit de considérer comme nôtre la phase ancienne, moribonde de ce processus et de refuser la nouvelle, même provisoirement incompréhensible (...).

(...) Le fond national du peuple arménien, aujourd'hui, est beaucoup plus large, complexe, pan-humain, polyvalent. Malheureusement, dans l'œuvre de nombreux écrivains arméniens cette complexité se trouve réduite (...).

(...) Dans mon équation, dont la solution donnerait comme réponse la nature du type national arménien contemporain, les inconnues sont nombreuses. Mais moi, comme beaucoup d'écrivains de ma génération, je dois résoudre chaque jour cette équation, quand je m'assieds devant ma table. Et la vie continue, à mon équation s'ajoutent de nouvelles inconnues, et le portrait de l'Arménien contemporain se complique pro-

gressivement, car à ses préoccupations nationales viennent se greffer les préoccupations humaines d'un homme vivant dans la seconde moitié du XX^e siècle.

(Mensuel « KAROUN »,
Erevan, N° 3, 1968)

**

Et, enfin, qu'est-ce que l'Arménien en Diaspora ? Est-ce le gardien fossilisé d'un héritage donné, ou encore l'homme-machine dont les prises de position vis-à-vis des choses nouvelles et « extérieures » doivent toujours être négatives ?

(...) Qu'est, encore une fois, l'Arménité dans la Diaspora ? Une essence définie une fois pour toutes, une Idée — ou une Condition existentielle, une valeur à remettre en question à chaque instant ? Qu'allons-nous faire de cette arménité ? Allons-nous en faire une pièce de musée, ou allons-nous la vivre ? Finalement,

ESSAI SUR L'EXIL

comme le dirait Gérard, peut-on, oui ou non, être Arménien aujourd'hui ?

Ces problèmes essentiels se posent à nous aujourd'hui, tandis qu'à Alep ou à Beyrouth, de pâles adolescents tourmentés par d'imprécises insatisfactions, traînent à la base de leur affectivité et de leur sexualité le pathos maladif des Chouchanian, et gardent à leur chevet la « Dêbâcle » de Chahnour.

(...) L'une des extériorisations criantes de cet état d'aliénation générale, de son influence simplifiante et mutilante est l'inexistence, dans notre communauté, de certaines superstructures culturelles. Au premier rang, l'inexistence d'une littérature réellement actuelle, c'est-à-dire émanant de notre Actualité. Je ne sais pas si

vous êtes déjà passés dans les rues de ma ville, Bourdj-Hamoud. Vous êtes-vous rendu compte que cette ville « arménienne » n'a pas sa littérature propre ? Dans ses rues se rencontrent les charrettes et les Rolls-Royces.

(...) Et ce sont ces communautés, c'est cette communauté qui s'arroge, aujourd'hui, le droit de parler... au nom de la Diaspora ; — dans ses discours, dans tous ses articles, dans son activité nationale et culturelle, dans sa presse. Mais l'Arménien du Liban, aliéné, cet Arménien qui ne se connaît même pas, dans quelle mesure peut-il connaître Alfortville, Watertown, Fresno, Cordoba, sans parler de Scudar, Héliopolis, Nor Kugh ou Nor Djoulfa ?

Et l'Assimilation ? Me demanderez-vous (...).

La Collection Diaspora Arménienne est l'entreprise d'un Collectif rédactionnel composé de K. Beledian (France), H. Kurkjian (Liban), J. Libaridian (U.S.A.), Nersessian (U.S.A.), Nichanian (France), R. Setian (Koweït).

La Collection a pour but la publication et la diffusion d'ouvrages dont les auteurs (écrivains, historiens ou chercheurs) arméniens de la Diaspora, travaillent dans divers domaines culturels.

Le Collectif considère comme méritant d'être publiées les productions, écrites en arménien ou en d'autres langues qui assument des préoccupations diasporiques.

Diaspora-Arménienne veut avant tout être un lieu de réflexion et de création.

Les fonds sont fournis par les membres du Collectif.

Les revenus de la vente du premier volume seront intégralement consacrés à la publication des volumes en préparation.

Prix de vente : 40 FF - Franco : 50 FF.

Adresser demandes + chèque : aux adresses citées ci-dessous :

AMERIQUE :

M. J. Libaridian, 907, S. Lawrence, Tacoma WA 98405, U.S.A.

EUROPE :

M. K. Beledian, 16, rue Mandar, 75002 Paris (France).

MOYEN-ORIENT :

M. H. Kurkjian - B. P. 9557, Beyrouth (Liban).

LES CARENCES EDUCATIVES

LES TROUBLES DE LA RELATION A L'AUTRE PENDANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE

M. LESCURE

PRIVAT

"éducateurs"

«Etrange Caucase» de Alexandre Grigoriantz

Une exploration enthousiaste d'une région fort peu connue du globe, à travers ses légendes et ses réalités. Passionnant et riche en enseignements. (Fayard)

«Les carences éducatives de Mireille Lescure

Mireille LESCURE, d'origine arménienne, est diplômée d'Etudes Supérieures de Lettres, Docteur de l'Université René Descartes. Sa thèse « Les CARENCES EDUCATIVES », reçue avec la plus haute mention, a été publiée aux Editions Privat.

Voici deux opinions autorisées : Du Docteur J. Favez-Boutonnier, professeur honoraire de l'université de Paris :

«Je vous félicite très chaleureusement d'avoir pu mettre à la disposition des éducateurs le résultat de votre expérience professionnelle et personnelle, si riche, si étendue, et si lumineuse à tous égards.»

Du Professeur H. Baruk, membre de l'académie de médecine :

«sa lecture m'a captivé, il est clair et méthodique, et, en le lisant, on suit le développement et les problèmes de l'enfant avec les autres, avec sa mère et son père, avec ses frères et sœurs, avec ses camarades à l'école, avec la société. Vous avez eu le grand mérite de souligner le problème des relations humaines...»

«Opéra International»

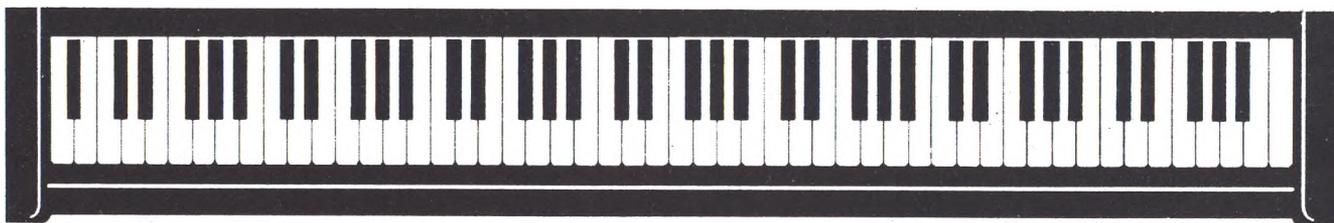
C'est un magazine d'information sur l'Art Lyrique. Il répond à l'attente de tous ceux qui, en France, et de par le monde s'intéressent à l'opéra.

Le Comité de Direction est composé de Messieurs : Lévon Sayan, directeur de la publication, Arty Tackian et Georges Garvarentz.



Opéra International

16 bis, rue des Plantes, 75014 Paris
Tél. : 540-68-92 ou 540-50-97



musique

Histoire de la Musique et du Chant Arménien du XIXème siècle

à nos jours

par H. YILMAZIAN



M. H. Yilmazian

La section culturelle de l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance toujours soucieuse de diffuser la culture arménienne avait pris l'initiative d'une conférence sur la musique et le chant arménien.

M. YILMAZIAN, chef de la chorale St Sahak Mesrop, alors naissante, avait aussitôt accepté cette proposition et le 18 mars dernier il nous en exposait brillamment la première partie : des origines de notre musique au XIXème siècle. Cette soirée exceptionnelle due à la personnalité de l'exposant, à la richesse de l'exposé et à la qualité des exécutants musicaux et choristes nous avait captivés.

Ce samedi 14 Octobre, une très nombreuse assistance était présente dans la salle de conférence du centre culturel St. Sahak Mesrop, qui avait été mise à notre disposition afin d'assister à la deuxième partie de cet exposé : Histoire de la Musique et du Chant Arménien du XIXème siècle à nos jours, dont voici un bref compte-rendu.

A Istanbul dans la deuxième partie du XVIIIème siècle naît un grand mouvement musical.

Les chants religieux jusque là étaient dirigés dans les églises par des Tebrabed. Mais ces derniers souvent le soir chantaient aussi dans de cabarets. De ce fait des chants turcs et grecs influencèrent la musique lithurgique arménienne. A noter aussi que chaque Tebrabed chantait à sa manière dans les églises. Afin de donner une unité à la Musique Arménienne et de la préserver des influences extérieures on fit appel à KABASSALIAN qui ne réussit pas dans sa tâche.

Baba Hampartsoum LIMONDJIAN 1768-1837

Ses efforts permirent d'avoir une écriture musicale arménienne.

Ré Mi Fa Sol La Si Do Ré

1 ~ M f ~ w p ✓

De là il y eût dans nos églises une unité dans le chant et la musique.

Les élèves de Baba Hampartsoum LIMONDJIAN enrichirent l'œuvre de leur maître : parmi ceux-ci retenons TASCHDJIAN qui en 1975 écrivit ainsi le Charagnotz.

C'est au début du XIXème siècle que nous eumes enfin nos premiers musiciens professionnels.

Dikran TCHOUKHAZIAN 1838-1898

Il fut notre premier grand compositeur d'opérettes et d'opéras.

A retenir :

Opérettes : Leblebedji hore hore Ara - Keussi Ara
Opéras : Archag II Premier opéra de notre histoire écrit sous l'influence musicale de Verdi.

Chrisdapor KARAMOURSA 1854-1902

Un de nos plus notables compositeur ayant introduit la polyphonie.

Nous retiendrons ses chants populaires dont une interprétation s'intitulant Alakiaz Kezi Mernim, nous fut donnée par la chorale.

Magar YEGMALIAN 1856-1905

Il introduisit la première messe polyphonique dans nos églises.

Il fit ses études au conservatoire de St. Petersburg, fut professeur de musique à Tiflis.

Il écrivit des chants populaires, des chants patriotiques, des chants religieux.

Sont particulièrement remarquables ses Nocturnes que Meliné DEMIRDJIAN nous interpréta au piano.

KOMIDAS : 1869-1935

Dans l'histoire culturelle arménienne du dernier siècle et plus précisément celle de la Musique, personne n'a réalisé l'œuvre de KOMIDAS ni pris une telle importance. Personne n'a pu gagner l'adhésion populaire comme lui. On ne peut chiffrer tant en Arménie que dans la Diaspora, les chorales, associations musicales, les écoles, les avenues qui portent le nom de KOMIDAS.

Pour quelles raisons le peuple arménien immortalisa-t-il le nom de KOMIDAS et le mit-il au rang des plus grands ?

KOMIDAS fut un personnage historique et effectua un travail historique.

Il dégagait le chant arménien du folklore et l'éleva à un niveau musical international.

KOMIDAS fit partie de l'École Nationale et suivit le mouvement impressionniste.

De village en village, il a répandu le Chant Arménien l'a enrichi, en révélant ses caractéristiques propres et de ce fait unit autour de ces chants l'ensemble de la jeunesse arménienne.

Il réalisa une œuvre patriotique. Du temps de KOMIDAS le peuple arménien était menacé de disparition tant par le tsarisme que par les Ottomans. Il menait une lutte pour sa survie. Dans ces jours difficiles, Komidas en rassemblant 2.000 à 3.000 chants, en les épurant de leurs influences extérieures voulut à travers la musique arménienne faire rejaillir notre identité, et ainsi libérer la jeunesse arménienne.

De nombreux chants nous furent interprétés par la chorale.

Alexandre SPENDIARIAN : 1871-1928

Il fit tout d'abord des études juridiques à Moscou, puis musicales à St. Petersburg, auprès de Rimsky KORSAKOFF.

Il fut aussi un des premiers compositeurs d'opéras.

Oeuvres : Ouverture de concerto - Les trois dattiers - Khrimi Eksizner.

En 1916, fut créé à Tiflis une organisation nationale d'aide aux rescapés des massacres de 1915.

Cette association invita Alexandre SPENDIARIAN. Face à l'enthousiasme qui lui fut témoigné sa conscience nationale lui revint et il ne quitta plus le peuple arménien.

Il connut Hovhannes TOUMANIAN, et à partir de l'œuvre de ce dernier « Temkaperte Aroume », il composa l'opéra « Almast ».



Mme Juliette YILMAZIAN



Garo ARZOUNIAN



Meliné DEMIRDJIAN

En 1924, sur l'invitation du gouvernement Arménien, il se rendit en Arménie soviétique et là il enrichit et développa l'art musical arménien.

Il a notamment créé le premier orchestre symphonique de notre histoire.

Armen DIKRANIAN : 1879-1950

Il fut le premier compositeur d'opéras nationaux. Sa composition « Anouch » fut représentée pour la première fois dans de difficiles conditions à Alexandropol, où elle conquiert l'auditoire. Depuis elle a eu un tel retentissement qu'elle est devenue pour le peuple arménien un chant populaire.

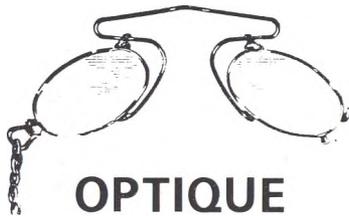


La chorale,

DEPANNAGES

OK

50-50-50



**OPTIQUE
ACOUSTIQUE 60**

André et Danielle HASBANIAN

OPTICIENS
Diplômés I.S.O. PARIS

ACOUSTICIENS
Diplômés Faculté de
Médecine de Marseille

optique médicale
lentilles de contact
appareils de surdit 
instruments d'optique

60, Rue Madier de Montjau
26000 VALENCE - T l. 43.56.23

CHAUSSURES

SAN REMO

5, Cours Saint-Louis, 5
13001 MARSEILLE
☎ 54.01.56

Aram KHATCHADOURIAN 1903-1978

Nous avons eu de tous temps de tr s nombreux compositeurs, mais Aram KHATCHADOURIAN tient une place   part. Son nom repr sente la musique arm nienne mais aussi la musique internationale. Si notre musique connut un printemps avec Komidas, ce fut l' t  avec KHATCHADOURIAN. Ce dernier harmonisa notre chant lui donnant ainsi un caract re international.

Parmi ses compositions : « Gayan  » « Yertchangoutioun » « Spardak » Les Ballets - Les Trois Symphonies - concertos pour violons et violoncelles -  uvres pour pianos - Tocata - Boh me...

Boh me nous fut brillamment interpr t  par Mme Juliette YILMAZIAN.

Les compositions de KHATCHADOURIAN ont toutes pour th me principal la renaissance de l'Arm nie.

L'inspiration de KHATCHADOURIAN est donc toujours demeur e Arm nienne dans ses  uvres, et internationale dans les formes.

**Les Compositeurs d'Arm nie
Sovi tique**

Nous avons aujourd'hui en Arm nie Sovi tique des compositeurs qui demeurent dans la lign e de KOMIDAS et KHATCHADOURIAN.

Il apportent de nombreuses r ussites musicales dans l'ensemble des genres musicaux.

Aujourd'hui nous avons en effet des MIRZOYAN, BABADJANIAN, HAROUTOUNIAN, TCHETIAN, SARIAN... qui ma trisent parfaitement toutes les techniques musicales contemporaines, tout en utilisant nos valeurs musicales traditionnelles.

Nous fut interpr t  :
de Babadjanian : Vagharchabadi bare
de Haroutounian : Yerego Araradian Hovdoum

Karo Arzounian nous interpr ta le concerto pour violoncelle et orchestre accompagn  au piano par Juliette Yilmazian.



M. KETANEDJIAN remercie M. H. Yilmazian

La conf rence se termina par une  num ration des disciples de KOMIDAS, Parsekh GANANTCHIAN, Vartan SARXIAN, TOUMADJIAN, SERVANTZDJIAN.

M. Yilmazian s'attarda quelque peu sur Vartan SARXIAN et sur le travail qu'il a apport    la musique et   la communaut  marseillaise, en nous pr cisant que sa prochaine conf rence porterait sur ce grand musicien.

Une conf rence, M. Yilmazian, que nous attendons avec impatience et int r t et qui nous n'en doutons pas sera aussi passionnante que vos pr c dentes.

Pour le Comit  des Jeunes
de l'U.G.A.B.
G rard KETANEDJIAN

GS.3

Couture

142, Rue de Rome
13006 Marseille
Tél. 37.16.54

**Gérard
& Suzy**

4, Rue de la République
84100 Orange
Tél. 34.05.61

**où vous trouverez
tous les
coordonnés de Cacharel -
Hechter - Berluc -
Bleu Marine Design -
les pulls de Cardin -
Ted Lapidus, etc...**



Ristourne à tout abonné
d'Arménia



Meubles Ghazarian

Salon Régence Louis XV



4000^{m²} de mobiliers présentés en ambiance

**Visitez
une des plus belles
expositions de France**

Z.I. Vitrolles tel. (42)89.27.47 (OUVERT LE DIMANCHE APRES-MIDIS A.R.A.M)